

Le Fupeteur Breton



(Ar Furcher 'Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois (3 fr. par an)

SOMMAIRE :

Le Mirouer de la Mort (Sources) : EM. ERNAULT. — *Browning en Bretagne* : M^{me} MOSHER. — *Adjurations à St-Yves* : PAUL SÉBILLOT. — *Dernière maison de Souvestre* : LÉON DUROCHER, M^{me} BEAU-SOUSTRE, JACQUES BERTILLON. — *Maison natale de Le Brigant* : F. GÉLARD. — *Brizeux et Marion* : J. LORÉDAN. — *Mollusques armoricains* : ANTIDE BOYER. — *L'ouvrage de Savary* : E. LEMIERE. — *Les Villiers de l'Isle-Adam* : J. BAUDRY. — *La Tête du Cardinal* : LÉON DUBREUIL. — *Rues Républicaines (Morlaix)* : LE GUENNEC. — *Vieux Roscoff* : NANINE DESCHAMPS. — *Eburos* : R. LE ROUX. — *Le petit chien de M^{me} Mercœur* : L. L.-y. — *Toullic Ar Viz* : D. BERNARD. — *Menhir Penanster, Peulven Oliviero*.

Réponses : Dictionnaire Breton, Famille Le Brigant, Lambert duc d'Émyrne, Ar Gentilès, Le Moulin des Cochons.

Questions : Origines de Michel Coultumb et de Nominoé, L'épée de Chateaubriand, Binious militaires, Rigoles horizontales.

Illustrations : Mirouer de la Mort, Calvaire et anciennes monnaies de Roscoff.

MAURICE LE DAULT édit.
PARIS, 11, Rue du Moulin Vert

H. FALQUE, Libr. Déposit.
PARIS, 86 Rue Bonaparte

Le Délégué du Comité : LÉON DUROCHER.

Les Bretons et Mariani

Chez Monsieur Mariani, votre vin donne des forces, cela est certain. En lisant les tours ingénieux trouvés pour nous le dire, vous pourriez croire qu'il aiguise l'esprit... Votre envoi aurait-il pour but de tenter une expérience d'épreuve ?

Jos. Bertrand de l'Acad. des Sc. (et de l'Acad. Fr. (né à Rennes). (Fig. Contemp., III)

Eaux-Fortes de Mordant

Tryptique Ouessantin (COTTET).
Bretonnes au menhir (LUCIEN SIMON).
Sapho (ARY RENAN)

Aquarelles de J. Forges

Paysages et vieilles Maisons
Auray, Huelgoat, Lannion, Trégastel.
Prix spéciaux pour nos fureteurs.

PHOTOGRAPHIE DE L'EXPOSITION

C. ROBERT ㊦ ㊧

Paris, 65, Av. de la Bourdonnais

Diplôme d'Honneur

C. DUCHEMIN

6, Rue des Capucins, Lannion

Livres bretons,
Faïences bretonnes,
Articles de Plages,
Cartes Postales de la région

LA RÉVOLUTION

dans le
DÉPARTEMENT DES C.-DU-N.
(Etudes et Documents)
par **Léon DUBREUIL**.
3 fr. 50

LE FURETEUR BRETON

Abonnem. 3 fr. (Etranger 3 fr. 50).
Édit. de luxe, 5 fr. (Etranger, 5 fr. 75).

L'abonnement, payable d'avance, est perçu soit par traite (frais en sus), soit par mandat adressé directement à Maurice Le Dault (la remise aux libraires pour abonnements recrutés par eux ne portant que sur la première année). — L'année commence avec le numéro d'Oct.-Nov.

(Spécimen contre 3 fr. 50).

ANGÉLICA DES PYRÉNÉES

Distillerie de Matha (Char.-Inf.)

« Sao, Breiz-Izel ! Brandis le glaive ! »
Dit le Barde après le moka.
Pour que la Bretagne se lève,
Il faut boire l'Angélica.

DOM VERMAD.

HOTEL BELLE-VUE

Limbourg, Ploumanach
(Tableaux de Gaillon, Deyrolles, Osterial, Branz, Forges, Nébest).

Sirop Famel.

(Paris, 86, Rue de la Réunion)

Sur la Manche, par une nuit froide, on a cambriolé une villa. Les malfaiteurs ont vidé trois bouteilles de Sirop Famel. Quand la gendarmerie les arrêta, dormant sur la dune, aucun d'eux n'était enrhumé.

(Echos de l'Ouest).

Paul MARTEROY, archit. Paris,

52, Rue de La Tour-d'Auvergne (Tél. 273-30)

Bureaux à St-Cast et à St-Brieuc.

Villas et Châteaux
à forfait

Expertises, terrains à vendre

INDEX

très détaillé du
Fureteur Breton
(4 premiers tomes).
Envoi recommandé : 1 fr.

Le Fureteur Breton

(5^e année)



Le F. B. entre dans sa 5^e année. Ceux qui nous suivent apprécieront l'effort accompli. Le F. B. paraît maintenant avec une ferme régularité. D'éminents écrivains se sont intéressés à notre œuvre, dont ils ont senti l'exceptionnelle utilité, à notre œuvre qui

accepte, qui réclame la collaboration de tous les chercheurs sérieux, sincères, à quelque parti qu'ils appartiennent.

En même temps que ce numéro paraissent la Table du Tome IV et l'INDEX très détaillé des 4 premiers Tomes. Index établi de telle sorte qu'il constitue un guide merveilleux, l'ossature vivante et souple d'une véritable encyclopédie bretonne.

Les souscripteurs recevront avec le présent numéro cet Index dont il ne reste plus que quelques exemplaires. (chacun des exempl. restants : 1 fr., envoi recommandé).



Le Mirouer de la Mort. — Sources

(V. le F. B. IV, 208)

Avec le fac-similé (fourni par le peintre Laigneau de Villeneuve) de la gravure qui orne le F^o 1^r du *Mirouer de la Mort*, nous publions des notes complémentaires d'Em. Ernault. A propos du MIRE TOY LA FIK, qu'Em. Ernault est tenté de lire : *Mire toy la fin*, il n'est pas sans intérêt de rapprocher du *Mirouer de la Mort* la...



tabatière qui vient d'entrer au Musée de l'Armée, tabatière que le Cardinal Fesch, oncle de Napoléon 1^{er}, envoya à l'Empereur, à Sainte-Hélène. Elle figure un cercueil en bronze orné de larmes d'argent que commente une inscription : « Pense à ta fin ; elle est proche. » Napoléon ne prisait point le cadeau du cardinal, et se hâta de donner ce *Respice finem* au fidèle Bertrand : il eût peut-être prisé davantage le *Mirouer de la Mort* que lui eût offert l'éditeur Champion. — Ar F.

Tome V, Nov.-Déc. 1909.

1

Le F° 72 présente une variante de la même figure. La tête ne mord plus de tibia. Les espèces de besants de l'encadrement ont doublé de nombre et diminué de volume ; ils ne touchent plus les bords des cercles. Au-dessus et au-dessous sont deux maximes de même rythme que celle du F° 1, mais qui, cette fois, sont mal coupées, chaque hémistiche du grand vers étant à la ligne avec majuscule initiale. La seconde a été publiée plusieurs fois. Voici la première :

*Songaff peguen garu e'n Maru yen,
Ha rot certain tremen dre'n pas.
A ra em Calon melcong,
Ha deffry sourcec heny bras.*

(Penser combien dure est la froide Mort, Et qu'il faut certainement passer le pas, Cela fait en mon cœur tristesse, Et sérieusement un grand souci).

La dernière partie, sur le paradis, depuis le feuillet 53, est en caractères plus forts, a 24 lignes à la page (les précédentes en ont 28). Le rythme change aussi. Il n'y a pas mention du purgatoire. Voici une strophe du F 14 v :

*Neute an diao'll, euit da peur foulaff,
A requeto diuoc, map doe das diuoeaff :
Da monet conpetant, dadouen tourmant gantaff
Dre na lequesst poan, da bout glan aianaff.*

(Alors le diable, pour achever de t'accabler, Demandra certes au fils de Dieu de te désavouer, Pour que tu ailles justement souffrir des tourments avec lui, Parce que tu n'as pas pris la peine d'être pur, sans tache.

Il y a dans ces vers plusieurs nouveautés intéressantes : comme l'emploi du tréma pour exprimer la diérèse, *peur* devant un verbe. *Diuoeaff* ne se trouve dans aucun autre document. Em. ERNAULT.



Em. Ernault nous signale quelques fautes d'impression qui se glissèrent dans le précédent article. P. 209, lire *Deuotement* (au lieu de *Deustement*), *trecté* (au lieu de *trecté*), *cest* (au lieu de *c'est*), *d* (accentaigu); pas de point entre *S* et *Frances*, ni après *Virtus*. P. 210, lire *Gant Maître*, lire *Ploegouven* (o séparé de l'o); pas de trait d'union entre *Archer* et *Coz*. — A propos de *Archer Coz*, que Léon Durocher considère comme un nom de famille (*Larcher le Vieux*) et non un nom de métier (*L'archer* ou le *fabricant de cercueils*), Em. Ernault écrit à Léon Durocher : « Votre rectification me paraît exacte en ce qui concerne le nom, mais il vous reste à prouver la filiation du personnage, ce nom étant assez répandu. » (Léon Durocher suppose une parenté entre le

Larcher du *Mirouer de la Mort* et le *Larcher*, Etienne, qui à Nantes imprima les *Lunettes des Princes* de Jean Meschinot).

A la dernière minute Em. Ernault adresse à Léon Durocher, qui désignait Ollivier De La Marche comme l'inspirateur du poète breton, une seconde lettre dans laquelle il combat cette opinion, et indique à son tour le prototype par lui découvert. Le F. B. remercie très vivement l'érudit celtologue de lui avoir réservé la primeur de cette curieuse découverte. — Ar F.

... Votre suggestion, des plus vraisemblables, m'a fait d'abord me lancer sur la piste du *Mirouer de la Mort* français. J'ai lu, et même copié, ce poème dont le titre est : « Cy commence un excellent et tres | prouffitable ljure pour toute creatu | re humaine appelle le miroer de mort. » Mais à part ce titre qui reparait au quatrain final : « Cy finist le miroer de mort », je n'ai reconnu ni les idées ni les sentiments habituels du poème breton.

Même résultat négatif pour un autre texte ancien, en prose, intitulé au contraire : *Le myroir de vie*, qui finit par des vers mal rimés : « Cy finist le miroir de vie... », et qui contient au F° 5 cette expression : « la remembrance de ce horrible myroir de la mort. » *Le mirouer des vani | tez et pompes du monde*, en prose également, est plus rapproché du texte breton (quoique son sujet réel soit un sermon contre les excès de la toilette des femmes), parce qu'on y trouve, à la fin, une indication des quatre fins dernières : « Pour se garder de mal faire fault penser a lheure de la mort au iuge- | ment de Dieu aux peines d'enfer et aux ioyes de paradis. »

Mais ceci est encore trop vague. La vraie source du *Mirouer* breton, c'est le *Quattuor nouissimorum liber de morte videlicet | penis inferni : incendio et celesti gloria : quem plerique | cordiale appellant...* ouvrage en prose, mais « *poetarum carminibus passim refulgens* », dit le titre. On l'a attribué à Girard de Vliederveen, et à Denys de Leeuvis, né à Rykel, dit Denys le Chartreux ; cette dernière attribution semble aujourd'hui la plus probable, bien que le même auteur ait fait deux autres livres différents sur ce sujet. J'en ai vu un, intitulé *Liber de quatuor hominis novissimis, Paris 1543*, qui diffère du *Cordiale*, entre autres choses par la mention et l'étude du Purgatoire. J'ai vu plusieurs éditions latines de ce *Cordiale* et d'autres françaises ; la traduction bretonne ne concorde pas avec

ces dernières, pour les titres de chapitres. Une des éditions françaises est en prose, l'autre est mêlée de vers. Les deux éditions hollandaises sont en prose. Le breton se distingue donc par l'emploi systématique de la forme poétique. An Archer a pris des libertés avec son texte, mais n'a pas dissimulé sa source, puisqu'au commencement il cite et commente le nom traditionnel de *Cordial*, donné à cet ouvrage fameux alors. La suite des idées est la même, et les traits les plus caractéristiques sont reproduits fidèlement. Cette constatation aidera à l'interprétation de texte breton.

EM. ERNAULT.

Browning en Bretagne

Comment Robert Browning (V. le F. B. IV, 83, 108), fut-il amené à chanter le pilote du Croisic Hervé Riel ? Madame Ange Mosher, la publiciste américaine à qui les Bretons décernèrent le titre de « Bretonnez Tramor » nous l'explique dans ces lignes adressées de Kingston (Massachusetts) au Fureteur Breton.

C'est pendant l'été de 1889 que j'ai fait mon premier voyage en Bretagne ; mais c'est seulement en 1896 que j'ai pu réaliser un désir, très vif, de visiter certains endroits de cette province où le poète anglais passa plusieurs étés, après la mort de sa femme, et où il a écrit quelques poèmes bien connus.

M^{re} Browning mourut le 29 juin 1861. Le 19 juillet, Robert Browning écrit à son ami intime Lord Leighton : « J'irai dans quelque petit pays solitaire, en France, pour me guérir un peu. Je veux vivre tranquille, travailler... » Au mois d'août le poète se trouve à Saint-Enogat. Mais cette retraite ne le satisfait point. Trop de monde !... Pendant deux étés il erre, cherchant la guérison qui le fuit. Enfin, il arrive à Pornic (l'été de 1863).

Robert Browning a toujours aimé les légendes, de n'importe quel pays. A Pornic il recueille une légende locale, l'histoire d'une jeune fille très riche, très belle, très aimée, mais... avare. Dans son poème *Gold Hair* (cheveux d'or) il a enchâssé cette légende. Le souvenir de Pornic s'associe à un autre poème de Browning. C'est à la foire qu'il a trouvé la « Fifine » (*Fifine at the Fair*).

Les stances de *James Lees wife* (La femme de James Lee) furent

écrites à Sainte-Marie (tout près de Pornic où il séjourna pendant deux ou trois étés).

Dans l'été de 1866, Browning découvre Le Croisic, qui lui inspire son *Hervé Riel*, et aussi ses *Deux poètes du Croisic*.

Au Croisic, le poète, toujours à l'affût des choses qui se racontent, entend narrer les prouesses d'un pilote du pays. Il fouille les registres de l'Amirauté, qui établissent le fait, et, vivement ému, écrit *Hervé Riel*. Le poème resta dans ses tiroirs jusqu'en 1871. On organisait à Londres une collecte au bénéfice des victimes du siège de Paris. Browning publia dans le « Cornhill Magazine » son *Hervé Riel*, et offrit à la France malheureuse les 100 pounds (2.500 fr.) que le « Cornhill Magazine » lui versa. Browning a dit qu'en la circonstance il avait choisi ce poème « comme hommage à la valeur et à la modestie d'un marin français, dont la belle conduite lui permettait de saluer tous les braves Français... »

Dans *Deux poètes du Croisic*, Browning chante, non sans exercer sa verve satirique, un rimeur très oublié, René Gentilhomme, et un autre, Desforges-Maillard, qui fut un moment célèbre sous le nom de M^{re} de Malcras de La Vigne. Voltaire (qui ne s'agenouillait pas souvent !) tomba à genoux devant les charmes de la poétesse lointaine ; Voltaire adora la Muse du Croisic jusqu'au jour où Desforges-Maillard se révéla derrière M^{re} de Malcras. L'épisode a suggéré à Piron *La Métromanie* (Desforges-Maillard y figure sous les traits de Francalen ; Voltaire est le Damis de la pièce). Ces *Deux poètes du Croisic* contiennent beaucoup d'allusions aux légendes et aux paysages de la côte bretonne.

Mais de tous les poèmes que Browning composa en Bretagne, le plus beau est celui consacré au pilote, au Breton idéaliste, qui, ayant sauvé la flotte française, comme récompense demande la permission d'aller embrasser sa femme « la Belle Aurore » !...

Certes, le poète anglais, qui, furetant à travers le passé de la Bretagne, écrivit *Hervé Riel*, *Cheveux d'or* et *Deux poètes du Croisic*, mérite qu'on l'appelle un félibre breton, et mieux un... *fureteur breton*.

ANGE M. MOSHER (Bretonnez Tramor).

Adjurations à Saint-Yves

V. Notre-Dame de la Haine (III, 275; IV, 128)

La revue des Traditions Populaires a publié en 1888 un article sur les adjurations à Saint-Yves, dans lequel sont cités des faits contemporains (j'ai résumé cet article, et donné ce qui a été écrit sur les pèlerinages de haine en France et dans les divers pays celtiques dans *Paganisme contemporain*, Paris, Doin, p. 148 et suiv.) Je comptais y revenir, et Quellien m'écrivit à ce sujet une lettre dont voici la fin :

...J'ajouterai qu'il y a longtemps que cette question du culte clandestin de Saint-Yves fait l'objet de mes études : dès 1874, je publiais dans le Journal de Lannion un article intitulé *Au Pardon de Saint-Yves*. Depuis, dans tous mes séjours en Bretagne, j'ai amassé des matériaux sur les envoûtements et les sortilèges en Basse-Bretagne : le dossier que je possède est très considérable, et assez intéressant pour fournir la matière d'un livre spécial, déjà en partie fait.

Je priai Quellien d'écrire un article sur la question. Il n'eut pas le temps de me le donner. Je comptais le faire précéder du fragment de lettre ci-dessus.

Paul SÉBILLOT

Toullie Ar Viz

A propos du Baz-Tota (IV, 94, 153 175, 226)

Au Cap-Sizun ce jeu était très pratiqué il y a quelque dix ans. Je crois qu'on l'appelait « Choari toullie ar viz », parce que le caillou dont on se servait était baptisé *Ar Viz*. La règle du jeu était absolument la même que celle décrite par F. Vallée. Lorsque le caillou (je ne traduis pas !) était perdu, tous les joueurs se mettaient à sa recherche en criant : « An ink-a-vank, ar viz a vank. » Et lorsqu'il était retrouvé, chaque partenaire devait le toucher de son bâton avant de regagner son trou. Le dernier devait ramener *Ar Viz*, et se trouvait alors être le « perdant ».

D. BERNARD



Au prochain F. B. communications de Fern. Guéguen, de Bleimor, et des documents inédits sur Hipp. Lucas, Luzel, etc.

La Dernière Maison de Souvestre

V. Questions : IV, 236

Paul Fabien m'avait dit : « Le père Ponsin vous renseignera. » J'accours à Montmorency, flanqué de l'aimable directeur du Réveil de Seine-et-Oise et du poète-ajoncat Lucien Dupuis. Le « Conservateur du Musée Jean-Jacques », l'architecte J. Ponsin, m'accueille avec une cordialité armoricaine (n'est-il pas Breton par Poilpot, qui précisément présida le centenaire de Souvestre à Montfort-L'Amaury ?) En archéologue qui possède son Montmorency, un bouquet d'anecdotes aux lèvres, J. Ponsin, nous promène à travers ses rues, à travers ses pierres. Ici Rousseau, M^{me} d'Épinay... Là Boieldieu, Henri Heine, Anicet Bourgeois, Rachel, Thérèse... A vrai dire, l'esprit de Souvestre hante moins ces lieux où frétille des oreilles d'ânes, où se balance la braise charnue becquetée par les merles siffleurs. Romancier qui tournait au moraliste, chef de famille aux allures de pasteur (il s'était converti au protestantisme), Breton envahi par la Suisse où l'hiver il enseignait les lettres françaises, la Suisse qu'au printemps il retrouvait sur cette colline immortalisée par le philosophe genevois, Souvestre à Montmorency est mort plus qu'il n'a vécu.

J. Ponsin me tend son acte de décès. Je le transcris. Car ce document officiel corrige la Biographie Bretonne de Levot : G. Le Jean prolonge de trois jours l'existence du décédé. (1)

L'an mil huit cent cinquante quatre, le cinq juillet, est décédé à Montmorency Charles Emile Souvestre, homme de lettres, chevalier de la Légion d'honneur, né le 15 avril 1806 à Morlaix (Finistère), fils de Jean-Baptiste Souvestre et de Marie-Françoise Boudier, son épouse, tous deux décédés à Morlaix.

L'acte de décès ne révèle pas le domicile de Souvestre. Mais l'archéologue montmorencyen nous entraîne à cinq cents mètres de l'Ermitage, près de la Place de Venise, rue Grétry. Sa main se lève en face du numéro 22 : « C'est là ! »

Une grille s'ouvre. Des glycines se penchent pour nous recevoir. Dans le jardinet sablé un bonnet de savant se promène à six pieds du sol, porté par un octogénaire puissant et alerte, bien qu'il... ne saute

(1) G. Le Jean a sans doute confondu avec la date du décès celle des obsèques, que la famille retarda le plus possible, docile aux vœux du défunct. La crainte d'être inhumé vivant obsédait Em. Souvestre, ainsi qu'en témoigne une lettre pathétique datée du 27 juin 1854. Il fut du reste inhumé deux fois, une première à Montmorency, une seconde au Père Lachaise.

plus. Lui-même l'avouera tout à l'heure en nous montrant un superbe magnolia :

— J'ai sauté par dessus !...

On s'assoit, et dans la douceur de cette après-midi de juin j'évoque le fantôme de celui qui sous ce toit... Le mycologue Boudier, membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, hoche la tête, confesse son scepticisme. Ponsin proteste :

— Ma mère m'a toujours assuré...

Le mycologue ressuscite sa belle-mère. M^{me} Arvier acheta en 1871 la propriété de M. Court, qui en 1848 acquit le « lot du Clos Divat » et bâtit l'année de la chute de Louis-Philippe :

— J'ignore qui habita entre 48 et 61.

L'absence de tradition concernant la mort d'Em. Souvestre dans la maison même où il aurait rendu le dernier soupir, lézarde la certitude qu'avait édifiée en moi l'historien-architecte. Les pénates funèbres m'avertissent qu'il convient de les chercher ailleurs. Avant de battre en retraite, je parle champignons. Au mycologue de Montmorency je vante la patrie de Souvestre :

— Morlaix n'a pas produit que des corsaires et des littérateurs. Lépiotes, amanites phalloïdes de Montroulez ont mérité les attentions studieuses de botanistes indigènes.

Je cite Fern. Guéguen, le C^o de Guernisac, dont l'Album... (1)

Le correspondant de l'Académie des Sciences sourit :

— Guéguen est mon élève. Guernisac... vint me voir à Montmorency : il s'est assis où vous êtes.

Un vague émoi me... Je crois voir entrer le mycologue morlaisien, escorté du *Bonhomme Agaric*, de M. et M^{me} Champignon. Je crois voir... Morlaix et ses *combots* (ses jardins étagés), je crois voir le berceau d'Em. Souvestre, tel que l'a décrit Le Guennec (2), avec ses murs de lierre, sa glycine vénérable, avec sa charmille et les bancs de la tonnelle, pousser la grille, comme si la maison natale venait visiter la maison mortuaire. Décidément il faut que Souvestre soit trépassé ici. Je sens que cette concordance s'impose. D'un œil avide, j'explore,

(1) et (2). V. Le F. B., IV, 134, et III, 100.

derrière le logis, le jardin qui rassemble toute la flore de la forêt voisine. Des arbres, je requiers des arbres qui aient vu, qui se souviennent... Hélas ! de l'autrefois muet il ne reste qu'un poirier à branches parallèles, passe-colmar dont l'étreinte géométrique peigne le mur (cette géométrie végétale manque de caractère évocateur.) Deux cerisiers longtemps résistèrent, deux survivants du verger romantique cerné d'ormes séculaires. Tous deux, M. Boudier les a vus périr, l'un de vieillesse, l'autre atteint par la foudre. Quel dommage ! Ces cerisiers avaient connu l'auteur du *Foyer Breton*, qui peut-être dans leur feuillage entendit jaser *Jean Rouge-Gorge*, le protecteur de *Blanche-Epine*... Le soleil se couche ; des lueurs roses papillonnent à la cime du rideau feuillu, du rideau proche qui barre le ciel (1). A cette heure mes doutes s'évanouissent. Je partage la conviction de J. Ponsin, qui, en me reconduisant à la gare, me jette dans l'oreille : « Jacques Bertillon m'a un jour promis une anecdote... »

Bertillon ! En effet, au bas de l'acte de décès j'ai lu : *Témoin, Docteur Louis-Adolphe Bertillon. (33 ans)*. Le père des deux Bertillon, le professeur de démographie, débuta comme médecin à Montmorency l'année même de la mort d'Em. Souvestre.

J'écris à Jacques Bertillon. L'éminent statisticien me répond :

L'anecdote, si c'en est une, est des plus tristes... Em. Souvestre habitait assez loin de Montmorency ; il habitait Soisy, si je me rappelle bien. Un jour mon père voit entrer dans son jardin, sur un cheval couvert de sueur, une belle jeune fille, le visage baigné de larmes, ses cheveux inondant ses épaules. C'était une des demoiselles Souvestre, qu'il ne connaissait pas du tout, qui venait le supplier d'accourir près de son père frappé d'apoplexie. Mon père, très touché, ne voulut pas perdre même le peu de temps nécessaire pour seller son propre cheval. Il était vigoureux et très alerte. Il sauta sur le cheval de M^{re} Souvestre, et la prit en croupe. Quant il arriva, le pauvre Souvestre était mort.

Diable ! Souvestre « habitait Soisy ». Au fait, il fallait que l'écrivain habitât « assez loin de Montmorency » pour qu'on vint à cheval quérir le médecin, qui, lui, devait habiter la ville même. Hé ! oui, le docteur Bertillon, précise Paul Fabien, demeurait rue de La Réunion, presque à l'angle de la rue du Crucifix (aujourd'hui rue Carnot) : une maison Louis XIV, mitoyenne du *Veau qui tette* (restaurant démoli). De là au 22 de la rue Grétry il n'y a qu'un saut. L'anecdote Bertillon ruine la thèse Ponsin. Le problème s'obscurcit.

(1) Derrière le rideau, habite une fille de compositeur lorientais Victor Massé. — Un autre nom, dans le passé de Montmorency, frappe les oreilles bretonnes, celui du génealogiste Chérin, qui, comme général de brigade, fit avec Roche la campagne de l'Ouest.

Souvestre laissa trois filles, dont le témoignage... Deux sont mortes ; l'autre (Adah Beau-Souvestre) a disparu depuis le décès de son mari (Alfred Beau, conservateur du Musée de Quimper). En désespoir de cause, j'écris à L. Dugas, maître de conférences à l'Université de Rennes, qui en 1907 publia chez Paulin *les Causeries Littéraires sur le XIX^e siècle* préparées par Souvestre, pour Genève et Lauzanne, à Montmorency. Je lui demande si dans les papiers de Souvestre qui défilèrent sous ses yeux aucune trace du domicile... C'est M^{me} Beau-Souvestre qui me répond : (1).

... Quoique à peu près vivante, je ne puis vous renseigner. Ce sont des époques par trop lointaines. J'étais alors presque une enfant, et quoique cette demeure soit associée dans ma pensée à des heures tragiques et ineffaçables, le nom de la rue, le numéro de la maison sont bien effacés de ma mémoire, et je ne vois aucun moyen de reconstituer ce passé. Toutefois, puisque cette recherche a pour but de rendre à mon père un hommage dont je vous remercie, je tâcherai, à mon passage à Paris, fin septembre, de pousser une reconnaissance à Montmorency. Ce qu'est devenue depuis 55 ans cette petite ville, je l'ignore. Je ne pourrai peut-être plus m'y orienter. Que retrouverai-je à la place de la modeste petite baraque très vétuse, enfouie dans un jardin inculte ?...

Hum ! La « petite baraque vétuse » ne ressemble guère à la villa Boudier, bâtie en 48 (Souvestre est mort en 54), ni même au « joli cottage » dont parle Le Jean. Mais, puisque la fille de Souvestre a promis de chercher elle-même à Montmorency, j'entrevois la possibilité d'une identification décisive. Je me hâte de prévenir le conservateur Ponsin, Paul Fabien, Lucien Dupuis, afin qu'ils facilitent la découverte en assistant M^{me} Beau-Souvestre dans ses pieuses investigations. Le pèlerinage s'organise, quand je reçois (31 août) une nouvelle lettre des Brisants. M^{me} Beau-Souvestre, à qui j'ai narré mon enquête, mes déceptions, la thèse Montmorencyenne piétinée par le cheval de Soisy, m'informe que « rappelée hâtivement en Angleterre, il lui parait impossible d'excursionner à Montmorency. »

... Mais je puis dès maintenant situer absolument la maison habitée par mon père rue Grétry, où nous avons passé deux saisons d'été en deux maisons différentes. Je suis la demoiselle Souvestre qui est accourue affolée par la mort subite de mon père chez le Dr Bertillon, que je ramenai en courant à la maison, trop tard : tout était fini. Le Dr Bertillon demeurait à quelques minutes de chez nous ; son fils n'était alors qu'un enfant, et cette histoire déjà bien triste par elle-même s'est parée de tout le romantisme que lui prêtait sa jeunesse. Une première année nous demeurâmes Maison des Bains où habitait aussi, dans un pavillon en recul, Rachel, l'année suivante un peu plus loin du centre de Montmorency et du même côté de la rue. Peut-être ces très faibles renseignements, mais très exacts, pourront-ils fixer votre religion. Il ne serait pas surprenant que la vieilleasure que M. Le Jean décore du titre de « joli cottage » ait été remplacée par une maison habitable ; il est certain qu'elle ne peut plus être debout, et que seul l'emplacement peut-être recherché et déterminé.

(1) Les Brisants, Val André ou Plencou, 4 août 1907 et autres lettres.

Le chef des travaux statistiques de la Ville de Paris est un homme trop sérieux pour qu'on le soupçonne d'avoir inventé une anecdote qu'il tient, j'imagine, de la bouche paternelle (Jacques Bertillon en 54 n'avait qu'un an). Le Dr Louis-Adolphe a-t-il brouillé dans sa mémoire le double fil de deux faits distincts ? Jacques lui-même a-t-il, inconsciemment, soudé deux récits se rapportant à deux personnes diverses ?.. Un point paraît acquis, c'est qu'Em. Souvestre villégiatura et mourut rue Grétry. Où ? Paul Fabien a interrogé M^{lle} Nourrit (80 ans) qui loue encore des pavillons et des appartements Maison des Bains.

Elle dit se rappeler qu'Em. Souvestre habita sa maison. Quant à celle où l'écrivain s'en fut ensuite et cessa de vivre, elle ne sait rien... Il y avait à la suite de la maison où logea Rachel d'autres petites boîtes qui ont disparu et que des villas ont remplacées. La fille de Souvestre semble placer là la maison où mourut son père. Le conservateur Ponsin persiste à dire : « Ma mère m'assura toujours que Souvestre est mort Maison Boudier. »

Le dernier mot restera à Em. Souvestre, s'il veut parler. Il parlera peut-être. La lettre de M^{me} Beau-Souvestre se termine ainsi :

Peut-être aurai-je la bonne fortune de retrouver dans des lettres de mon père qui sont en ma possession le numéro de cette maison. En ce cas tout serait éclairci. A mon retour de Londres je ferai des recherches, et j'aurai l'honneur de vous aviser du résultat.

Je souhaite que ce résultat satisfasse J. Ponsin. Une singulière coïncidence, une raison d'homonymie l'exige (1). Il serait piquant, et de logique mystérieuse, que la maison d'un Boudier eût recueilli l'âme du fils d'une Boudier. Piquant aussi que le cerisier abattu par la foudre eût abrité celui qu'un matin de juillet foudroya !

Mais il est déjà d'une cruelle ironie que ce Montmorency qui, en souvenir d'un livre écrit dans ses murs, s'appela, pendant la Révolution, *Emile*, ignore où résidait le seul de ses hôtes célèbres qui se soit prénommé comme le disciple idéal de Jean-Jacques Rousseau.

LÉON DUROCHER.

(1) Homonymie fortuite ? Les Boudier de Montmorency étaient originaires de l'Est (famille de polytechniciens). Le père d'Em. Souvestre épousa à Morlaix (7 juin 1765) Marie-Françoise Boudier, née à Landivisiau le 9 janv. 1769 du citoyen Jean-Baptiste Boudier, ancien receveur des deniers. Il n'était ce Boudier ? Supposant qu'il avait fini ses jours près de sa fille et de son gendre, j'ai questionné L. Le Guennec, qui vainement consulta les tables décennales, de 1792 à 1842, à la Mairie de Morlaix. Le nom de l'ancien receveur des deniers ne s'y rencontre que dans l'acte de décès de la mère d'Emile Souvestre (mort le 25 août 1841), le fils de son Jean-Baptiste Boudier. Le Guennec pense que Jean-Baptiste s'éteignit à Penne en Toulain, ou peut-être à Landivisiau. J'ai dû limiter mon enquête : quelque fureteur découvrirait peut-être que les Boudier de Bretagne aient la même origine que les Boudier de Montmorency.

La maison natale de Le Brigant

Il vient d'arriver à l'U. R. B. une aventure fort piquante. Son aimable directeur, M. de l'Estourbillon, a remis à la municipalité de Pontrieux une plaque commémorative destinée à la maison natale de l'« éminent celtologue. » Or... L'éminent celtologue, qui fut très mystifié de son vivant, mystifié à son tour : on ne trouve pas sa maison natale. « Le président du Comité local, M. Huet, nous écrit un congressiste très informé, avait d'abord déterminé l'emplacement de la maison natale de Le Brigant, et la maison bâtie en 1810 sur cet emplacement s'appropriait à recevoir pompeusement la plaque commémorative, lorsque M. Huet fut charitablement averti que le susdit emplacement était celui d'un magasin ayant appartenu au général Marc-Antoine de La Boessière, et vendu nationalement à un Charles Le Brigant, comme bien d'émigré !... » L'ombre du celtologue eût bien ri si l'U. R. B. avait consacré par l'apposition d'une plaque commémorative l'acquêt national du sans-culotte Charles. Ce malentendu aurait d'ailleurs tiré d'embarras la municipalité pontrievienne qui ne sait que faire de la plaque commémorative. Où est né Jacques Le Brigant ? On lira avec intérêt les précieuses indications fournies par le poète F. Gélard, l'excellent sous-bibliothécaire de l'Université de Rennes, qui passe une partie de ses vacances dans la région de St-Clet.

Et d'abord voici une copie de l'acte de baptême du celtologue Jacques Le Brigant, que j'ai prise à la mairie de Quimper-Guézennec, près Pontrieux (registres paroissiaux) :

Jacques Le Brigant fils légitime de noble homme Charles Le Brigant lauréat et de damoiselle Marie Denis sieur et dame de Keroanton né le 18 Juillet 1720 fut baptisé aux Fontaines de Pontrieux par noble, vénérable et discret messire Pierre Le Brigant sieur abbé de Kergavet. Parrain fut noble, vénérable et discret messire Jacques Le Brigant recteur de Lennon (?) et marraine damoiselle Anne Morand dame de Kervran.

J. Le Brigant, recteur de Lennon.

Suivent les signatures de « Charles Le Brigant hainé », de « Pierre Le Brigant de Kergavet, prêtre bachelier de l'Université de Paris », de « Laurent Le Brigant » de « Pierre Le Corre p^{re}. »

Pourquoi l'acte de baptême du celtologue pontrievien se trouve-t-il à Quimper-Guézennec ?... Une bonne partie de Pontrieux (la rive droite du Trieux) ainsi que Saint-Clet dépendaient jadis spirituellement de Quimper-Guézennec. Le Brigant, dont le certificat de naissance figure aux registres paroissiaux de Quimper-Guézennec, serait donc né soit sur cette rive droite en la ville de Pontrieux, soit tout simplement au manoir de Kergouanton (aujourd'hui en la com-

mune de St-Clet) à un kilomètre de Pontrieux, où j'ai trouvé une plaque votive (plaque de marbre jadis placée sur une fontaine à l'entrée de la cour de Kergouanton, aujourd'hui déposée dans la salle à manger de cette ferme.) Au dessous de l'H on lit : *Nostris ab isto | fonte nepotibus | potus salubris | defluat et bibant | Christum colentes | fons salulis | ipse sitim satians | in ævum.*

Plus bas la signature *Jac. Le Brigant adv. poss.*, et cette date tronquée par une brisure de la partie inférieure droite de la plaque : *Anno M. D. C. C. L. V...* La date exacte serait 1756, 7 ou 8. Quant à *adv. poss.*, Anatole Le Braz estime que cela signifie *advocatus possidens* ou *possessor*.

Cette fontaine de Kergouanton n'a aucun rapport avec le « baptisé aux Fontaines ». A Pontrieux, avant la Révolution, on baptisait à Notre-Dame-des-Fontaines, et l'on enterrait à Saint-Yves.

On remarquera que le J. Le Brigant qui baptisa le futur celtologue signe « recteur de Lennon. » Je suis inquiet de cette paroisse de Lennon dont messire Jacques Le Brigant fut le recteur. J'induis que ce serait Lanvollon qui se dit en Breton *Lunnon* ou *Lennon* (au dix-huitième siècle Treguier s'écrivait encore fréquemment Lantreguer). Je n'affirme rien (il y a un Lennon, près de Pleyben, dans le Finistère).

Quant à la maison natale du celtologue, on remarquera que sur l'acte de baptême le père et la mère portent le titre de *sieur et dame de Keroanton* (lire *Kergouanton*). Vénérable messire Pierre Le Brigant (cadet sans doute) porte celui de *sieur de Kergavet*. Kergavet est une petite résidence nobiliaire située, toujours en St-Clet, à 500 mètres de Kergouanton. Le Brigant *l'aîné* eut sans doute pour apanage Kergouanton, contre Kergavet à l'abbé, le cadet, et il est présumable qu'ils habitaient l'un et l'autre leurs demeures patrimoniales.

Ainsi Le Brigant serait né, non en la ville de Pontrieux, où ces messieurs de l'U. R. B. se sont en vain efforcés de situer sa maison natale, mais tout simplement en la ferme de Kergouanton, en Saint-Clet. Le Conseiller municipal de Pontrieux, Aug. Duchemin, partage cette opinion.

François GÉLARD.

Brizeux et Marion

Est-ce un aïeul de Brizeux que le très sagace fureteur Jean Lorédan a découvert, et qui se trouve en singulière posture dans ce curieux livre : *La Grande Misère et les Voleurs au XVIII^e siècle*, que s'apprête à publier la Librairie Perrin ? Il semble bien que oui. « Les Brizeux, dit Saint-René Taillandier, rappelant les origines irlandaises de la famille, seraient venus en France après la révolution de 1688, lorsque Guillaume d'Orange eût détrôné Jacques II ; ils s'établirent au bord de l'Elle... » Or c'est au Faouët, à quelques lieues de Quimperlé, que Jean Lorédan déniché un Brizeux très inédit, au Faouët où (en 1750) opère la célèbre Marion, chef de voleurs que guette le bourreau. En ce moment, elle sort des prisons de Vannes, et recommence ses prouesses au pays natal. Vie de brigandage et de débauche. La belle Marion et ses compagnons aiment le cidre, le vin, les nippes somptueuses.

Dans les boutiques rien n'est assez beau pour eux. Chez la demoiselle Brizeux, femme de Gabriel-Claude Brizeux, « contrôleur des actes des notaires et autres droits y-joints au bureau du Faouët », femme importante, bourgeoise riche et marchande de draps sur la place, et dont le magasin, sis au coin de cette place et de la rue du Château, avait, à cette époque, une façade à piliers (1), ils entrent tant de nuit que de jour demander des étoffes et font des acquisitions multiples, des dépenses considérables. C'est « Marion, ledit Olivier et un nommé Louis que Gabriel-Claude Brizeux ne connaît pas et qui n'est pas du canton, de la taille de cinq pieds et demi, avec un nommé Adrien Le Lay, tailleur du Faouët ». Ils achètent tout ce qu'il y a de plus beau, les meilleures et les plus belles étoffes, et paient ordinairement comptant, ayant « de l'argent blanc à pleine poche ».

Et la demoiselle Brizeux, née Marguerite-Luce Le Bourhis, épouse de noble homme Gabriel-Claude Brizeux, ajoute que ces gens-là paient ordinairement en écus de 6 livres. Evidemment la demoiselle Brizeux se sent un peu gênée au cours de cette déposition ; — pourquoi vend-elle sa marchandise à ces fripons qui la paient du produit de leurs vols ? Cette question fâcheuse, elle croit la deviner sur les lèvres de Messieurs les Juges, et elle voudrait bien se justifier, montrer qu'elle n'est point une de ces marchandes avides, peu scrupuleuses... Aussi, se hâte-t-elle de raconter une autre histoire, toute

(1) Cette maison, qu'on peut voir encore mais qui n'a plus de piliers, porte la date de 1631.

à son honneur, pense-t-elle, et qui présentera « la demoiselle Brizeux » sous le jour le plus favorable. Le greffier Mercier transcrit ainsi :

« Ajoute la déposante que la mère de ladite Marion et une de ses sœurs appelée Jeanne ont demandé quelquefois à la déposante ce qu'on disait d'elles et de ladite Marion et associés dans le monde, sur quoi la déposante les querelloit et leur disoit qu'elle ne vouloit pas se mêler de leurs affaires, et aurait même cessé de leur fournir de la marchandise sans qu'elle les craignoit ».

Jean LORÉDAN.

L'ouvrage de Savary (1)

En réponse à la question (IV, 155) concernant *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République Française par un Officier supérieur des armées de la République*, l'érudite bibliophile E. Lamière nous adresse cet article relatif aux « cartes, planches ou gravures que comporte l'ouvrage ».

Le recueil de documents sur les guerres de la Vendée et de la Chouannerie, dont on attribue la paternité à l'adjudant général Savary, (2) fait partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, éditée par Baudouin, sous les auspices du R. C. F. Berville et du publiciste Barrière. Les six volumes que comporte l'ouvrage de Savary parurent de 1824 à 1827 ; les tomes I et II forment la XXII^e livraison [de la 1^{re} série] de cette Bibliothèque ; les tomes III et IV, la XXIII^e livraison ; quant aux tomes V et VI, ils constituent la II^e livraison de la 2^e série.

L'exemplaire que je possède, très complet de texte et possédant encore ses couvertures imprimées, contient deux cartes mais n'a aucun portrait (3). La première de ces cartes, placée à la fin du tome V, porte cette mention : « Carte du théâtre de la guerre des Chouans, dressée par A. M. Perrot, géographe, pour servir à la lec-

(1) Rappelons que Savary (Jean-Julien-Marie), frère du voyageur et orientaliste Claude-El. Savary, naquit à Vitré (18 nov. 1753) et fut, dès la fondation, membre de l'Académie Celtique.

(2) Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, T. II, col. 563 et Quérard, *Supplément aux Anonymes*, T. II, 1338.

(3) Ces cartes ne sont pas annoncées sur les titres de l'ouvrage.

ture de l'ouvrage intitulé : *Guerres des Vendéens et des Chouans, par un Officier supérieur des armées de la République*, gravée par les frères Malo, rue Saint-Jacques, n° 169 ». — Cette planche, non coloriée, mesure, marges comprises, 0^m 435 de hauteur sur 0^m 60 de largeur.

A la fin du tome VI, on trouve la « Carte du théâtre de la guerre des Vendéens, dressée par le même..., etc. 1825, gravée par les mêmes ». Non teintée. Dimensions, marges comprises : hauteur 0^m 45, largeur 0^m 585.

Ces deux cartes sont les seules qui existent dans l'ouvrage de Savary et les seules qu'il ait contenues au moment de sa publication. Quérard le disait déjà très formellement en 1836 dans sa *France littéraire* t. VIII, p. 493, et Levot le répète également dans sa *Biographie Bretonne*, Vannes, 1857, t. II, p. 843.

Mais il est une autre constatation que pas un bibliographe n'a encore, je crois, jamais faite au sujet du livre de Savary : c'est qu'il doit en exister deux états.

On sait que les 63 volumes d'auteurs différents, édités par les frères Baudouin, sous la direction de MM. Berville et Barrière, parurent tous brochés sous une couverture identique imprimée sur papier gris bleu, et dont les deux côtés étaient encadrés d'une bordure style grec. Sur le premier plat de cette couverture chaque volume porte : 1° le titre général de départ : *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution Française avec des notes sur leurs auteurs et des éclaircissements historiques par MM. Berville et Barrière* (1) ; 2° le numéro de livraison ; 3° le titre particulier (2) [*Mémoires de M^{me} Roland, — du Marquis de Bouillé... — Guerres des Vendéens et des Chouans, etc.*] Le 2° côté extérieur de la couverture donne la liste des Mémoires parus ou à paraître.

Mais il existe des exemplaires de l'ouvrage de Savary dont les couvertures imprimées et originales ne répondent pas à cette descrip-

(1) Les noms de ces deux directeurs ne figurent pas en tête des ouvrages publiés par leurs auteurs ou de leur vivant, tels que les Mémoires de Turreau, ceux de la M^{me} de la Rochejaquelein, et les Guerres des Vendéens et des Chouans.

(2) Le titre particulier de l'ouvrage est le seul existant à l'intérieur, sauf sur le faux titre qui porte aussi la mention : *Collection des Mémoires, etc.*

tion. Je viens en effet d'avoir tout récemment entre les mains un spécimen broché, très complet de cet ouvrage, que je considère comme formant un état du livre de Savary. Les couvertures sont ici en papier rose. Sur le premier plat, le titre particulier : *Guerres des Vendéens et des Chouans...* est imprimé à toute page, et le titre général de départ : *Collection des Mémoires...* ne figure plus que sur le dos du livre et dans le faux-titre. Sur le verso de la couverture on lit seulement les noms des libraires étrangers dépositaires de cet ouvrage. Le titre et cette annonce sont tous deux encadrés par la bordure style grec.

Ces six volumes ne contenaient ni cartes, ni portraits, et ils n'avaient jamais dû en avoir ; car on ne remarquait aucun vide dans la brochure, ni sur les feuillets aucune trace de carte repliée. J'ai constaté les mêmes lacunes dans un autre exemplaire ayant une reliure de l'époque très bien conservée.

Quant au texte, même du livre, aucun changement n'y a été apporté dans le second état de l'ouvrage. Les titres intérieurs, les dates d'impression, le nombre des pages, les errata, tout se retrouve absolument semblable dans ces deux états de la publication. Il n'y a donc eu qu'un seul tirage, une seule édition. La présence ou l'absence de cartes serait somme toute la seule différence appréciable, pour certains exemplaires du moins. Elle s'expliquerait, je crois, par cette raison que les cartes auraient été réservées aux volumes destinés aux souscripteurs, tandis que les exemplaires sans cartes auraient été livrés aux acheteurs du seul ouvrage de Savary.

Quant à la question des portraits, je ne puis, en ce qui concerne ce livre, en parler *de visu*, mon exemplaire n'ayant pas la moindre gravure et ceux que j'ai feuilletés n'en possédant pas davantage.

Je sais seulement que l'éditeur Baudouin fit faire quelque temps après la publication des premiers volumes de la *Collection des Mémoires...* des livraisons spéciales de Portraits (1), formant une série particulière avec sa souscription à part.

(1) D'après un prospectus encarté au commencement des *Mémoires de Weber*, les livraisons d'illustrations devraient comprendre : un portrait et deux gravures (vignettes «*in fac similis*»).

Ces portraits et gravures peuvent donc avoir existé dans le Savary, mais je n'ai jamais vu d'exemplaire orné de ces illustrations (1). Je dois dire cependant que dans le courant du mois de mars dernier un libraire de Paris offrait dans un de ses catalogues un Savary avec cartes et portraits. Je lui écrivis pour savoir si les gravures annoncées avaient été placées dans l'ouvrage par l'éditeur ou si elles avaient été ajoutées après coup par un amateur. L'exemplaire en question était malheureusement vendu quand ma lettre parvint au libraire ; aussi sa réponse ne put être d'une précision absolue.

E. LEMIERE.

Le Petit Chien de M^{me} Mercœur

Notre éminent collaborateur Ch. Le Goffic, qui termine pour la Maison Larousse un *Tableau de littérature au XIX^e siècle*, nous signale, à propos des parents d'Élisa Mercœur, une page très piquante de la *Revue Anecdote* (1881, Prem. Semestre), page signée L. L. y (sans doute Lorédan Larchey). Cette histoire de petit chien arctique d'éclairer la physionomie de la mère d'Élisa, qu'une communication de Félix Lorin (*M^{me} Mercœur en prison*) montre sous un jour étrange, en notre dernier numéro (IV 219).

Élisa Mercœur était dotée d'une mère qui sut plus tard profiter habilement du retentissement causé par sa mort. Elle était dans une situation beaucoup moins difficile qu'on ne l'a cru généralement, et nous tenons de bonne source que son appartement était divisé secrètement en deux parties, dont l'une, la plus pauvre, était affectée à la réception des visites. Là se trouvait un petit chien fort intelligent qui avait toujours un œil braqué sur sa maîtresse, et dès que celle-ci le regardait en disant à l'assistance : « Hélas ! voici le seul bien, le seul souvenir que m'ait laissé ma pauvre Élisa ! », il poussait le hurlement le plus lugubre qu'on ait jamais ouï.

On peut penser si le même manège était renouvelé avec succès dans les visites au ministère et aux personnes influentes. Il n'était pas un chef de bureau qui résistât à l'argument du petit chien.

(1) Sur le dos de la couverture imprimée d'un exemplaire du premier état de l'ouvrage de Savary, on lit le mot *Portraits* ; mais cette indication est accompagnée d'une liste de gravures complètement étrangères aux Guerres de la Vendée et de la Chouannerie.

Les Rues Républicaines

(Morlaix)

L. Le Guennec, à qui rien de ce qui touche Morlaix n'est étranger, a transcrit pour nous le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 sept. 1793, dans laquelle les anciens noms d'une vingtaine de rues et de places de la ville furent remplacés par d'autres « exempts de toute tare royaliste, religieuse et nobiliaire. »

Du 10 septembre 1793, An II de la République Française
une et indivisible

Assemblée du corps municipal de la commune de Morlaix, convoquée et tenue à la manière accoutumée, à laquelle présidait le citoyen Postic, maire, et assistaient les citoyens Bourdoulous, Duclos-Legrès, Hellvau, Moreau, Pitel, Duquesne, Gillet, Delleville, et Pegasse, officiers municipaux : absent le citoyen Boutet, autre officier municipal.

Présent le citoyen Guillaume fils, procureur de la commune et le citoyen Quémeneur, substitut.

La municipalité, depuis longtemps déterminée à changer les noms de plusieurs places, rues et autres quartiers de cette ville, dont les dénominations tiennent aux castes et abus supprimés, voulant saisir le moment du renouvellement des rôles des habitants pour opérer ces changements, arrête, le procureur de la commune oui, lesdits changements comme suit :

La Section de Saint-Mathieu s'appellera : *Section des Halles*, la Section de Saint-Martin : *Section de la Roche*, la Section de Saint-Melaine : *Section de la Maison commune*, la Grande Place : *Place du Peuple*, le Quai de Tréguier : *Quai des Lances*, le Quai de Léon : *Quai du Finistère*, la Rue des Nobles : *Rue de l'Égalité*, la Place Saint-Mathieu : *Place de l'Égalité*, la Place Saint-Martin : *Place de la Liberté*, la Place de Viarme : *Place des Lavoirs*, la rue Porte Saint-Yves : *Rue de la Vieille-Porte*, le Pont-Notre-Dame : *Pont du Pavé*, le Pont d'Aiguillon : *Pont-Neuf*, la Rue des États : *Rue Neuve*, la Venelle des Prêtres : *Rue de la Rampe*, la Rue du Mur : *Rue des Arts*, la Rue du Château : *Rue des Ruines*, la rue Longue de Bourette : *Rue Longue*, la Rue Courte de Bourette : *Rue Courte*, la Rampe Saint-Melaine : *Rampe du Port*, la Rue Saint-Melaine : *Rue Côtes-du-Nord*, la Rue des Archers : *Rue du Dossen*, la Rue du Porsmeur : *Rue des Champs*.

Seront lesdites nouvelles dénominations peintes au lieu et place des anciennes ou en autres lieux plus commodes des quartiers, rues et places auxquelles elles sont données ; défenses sont faites d'en donner d'autres auxdits quartiers dans les actes. Et à ce que personne n'en puisse ignorer, sera le présent arrêté imprimé et affiché, même des exemplaires d'icelui délivrés aux notaires, greffiers et autres officiers publics.

L. Le Guennec ajoute : « Pas un seul des noms donnés sous la Révolution aux rues de Morlaix, n'a survécu. » Jacques SKUBER.

EXTRAIT-ABRÉGÉ DE LA GÉNÉALOGIE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Jérôme = Marie de la Roche
 Claude, 1656 ou 1657 Jérôme
 1658 + 1747

L'Abel de Villiers = Anne d'Amierre, naquit
 Claude de Villiers = de Claude de Fichetbourg

D'où Louis

Jean 1628 + 1710 Marie, Magdeleine, Angélique, Fran-
 sieur de L'Isle-Adam coise et Marguerite.

Thomas de L'Isle-Adam
 = Thomas du Maine
 Dangeret

Jérôme = 1754 Magdeleine le Mérier de Kelleau Thomas-Victor, épousa, en 1743, Marie-Elisabeth de
 Il mourut en 1791, sans postérité. Bricot et mourut en 1754

Achille, né en 1743 + 1767 Charles-François, épousa en 1708 Armand, mort en bas âge
 sans alliance Mlle de Kersauson + 1709

Joseph = M^{lle} F^{lle} Le Népvon Jean-Jérôme-Charles, né le 23 juin 1709, + en 1816.
 de Carfort, 1804 + 1883 Yves-Marie-Victor Grégoire, Philippe-Auguste, Quatre filles
 1888-1889 = Marie-Elisabeth Dantine mort en bas âge mort sans alliance

Philippe-Auguste-Mathias
 homme de lettres

Victor-Philippe-Auguste de Villiers de L'Isle Adam
 1881 + 1901
 sans alliance.

Les Villiers de L'Isle-Adam

(V. le F. B., II, 136, 267 ; III, 81, 176 ; IV, 112).

J'ai étudié, tout spécialement, les ascendants du poète, d'après des documents authentiques, qui établissent que, dans la personne son fils Victor, (1881+1901) s'est éteinte la descendance directe de cette maison. Les Villiers actuellement existants, s'ils ont quelque parenté, avec les V. de L'Isle Adam, ne peuvent du moins appartenir qu'à un très lointain degré à la famille du poète, ainsi que l'établit la généalogie ci-jointe. Ils pourraient descendre de Jérôme et de Marie de la Roche, par Claude ou Jérôme, dont nous ignorons la postérité.

Cependant, aux Archives départementales de Maine-et-Loire, je trouve (T. 3081), au dossier de la maison Le Febvre de Laubrière, un contrat de mariage entre « Pierre de Villiers de L'Isle Adam et demoiselle Barbe Le Febvre » en date du 19 août 1639. Pierre est dit « fils aîné de feu Louis de Villiers ». J'ignore quel lien unit ces Villiers de L'Isle Adam à ceux dont je donne ci-contre l'extrait généalogique.

Les Villiers de L'Isle Adam, existant actuellement, descendent-ils de cette union ? Pourraient-ils établir cette descendance ?

Ce que je puis affirmer, c'est qu'en 1789 le jeune Jean-Jérôme-Charles de V. de L'Isle-Adam, aïeul du poète, était le seul descendant direct et représentant de sa maison, comme en témoigne la lettre, que j'ai entre les mains, écrite par Madame de V. de L'Isle Adam, née le Mérier de Korleau, à sa mère par alliance, Marie-Jeanne de Kersauson, mère du jeune de L'Isle Adam :

« Je suis, comme vous, inquiète de M. Vialate (1) surtout dans les moments critiques qu'on vient d'éprouver à Paris. (2) S'il y avait péri, ce serait une perte, il faudrait s'informer de ses héritiers. Il est saisi de la grosse originale du contrat sur la Maison de Ville de Paris. A la mort de mon mari (3) c'est lui qui a fait déclarer Monsieur

(1) Vialate de Malachelles, en 1789, receveur des consignations du Conseil du Roi du Parlement et autres juridictions (Almanach Royal de 1789).

(2) La prise de la Bastille et les graves désordres qui l'avaient accompagnée. M. Vialate n'en avait, d'ailleurs, point souffert.

(3) Jérôme, mort en 1761, V. la Généalogie.

votre mari (1) et son frère aîné (2) pour héritiers de leur oncle et qui, depuis, a touché la rente pour eux et fait toutes les formalités. C'est encore lui qui a fait déclarer votre fils comme *seul héritier de Monsieur son Père.* » (3)

Ajoutons que dans la très volumineuse correspondance de cette époque, échangée entre les parents et amis de Jean-Jérôme-Charles de Villiers de Lisle-Adam, il n'est question d'aucun autre membre de cette maison.

Pour plus de détails, je prie les lecteurs de vouloir bien consulter les deux ouvrages qui ont été composés à l'aide de ces documents que nul autre que moi n'a eu entre les mains : *La Bretagne à la veille de la Révolution* (Champion édit., 2 vol. in-8, 1905) et *Les Ascendants du poète Villiers de L'Isle Adam*, publié par la *Société Académique de Nantes*. (Chez Champion, et chez l'auteur, J. Baudry, à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inf^{re}).

J. BAUDRY.

La Tête du Cardinal

V. Le F. B. (IV, 189)

Ce n'est point à l'Abbé Armez que fut donnée la tête de Richelieu pendant la Révolution, comme l'écrit *l'Eclair* (erreur reproduite par le Sup. du Nouv. Lar.). Jollivet (T. I, Plourivo) dit, en 1854 :

M. Armez conserve précieusement à son château du Bourblanc le devant de la tête de Richelieu, ce qu'on appelle le masque. L'abbé Boschamp, dont il a hérité, ayant été envoyé à Paris pour y chercher des livres que l'Etat offrait, passa devant la Sorbonne au moment où des profanateurs fouillaient le tombeau du ministre illustre et en dispersaient les restes. Il recueillit la tête et l'emporta. Pendant bien des années, on a montré cette figure de l'immortel cardinal à la distribution des prix du Collège de Saint-Brieuc.

Il s'agit probablement de Odio-Baschamp, vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel J.-M. Jacob, qui fonda la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc avec, en grande partie, les bibliothèques des abbayes dont quelques-unes, comme celle de Bégard, étaient très importantes.

Léon DUBREUIL.

(1) Charles-François, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort en 1769.

(2) Achille, mort sans alliance en 1767.

(3) Lettre du 15 septembre 1789.

Le Vieux Roscoff

En attendant qu'on nous indique où et quand Jules Claretie « découvrit et signala à l'univers » le Roscoff « aux grèves splendides » adopté par les touristes, Mlle Nanine Deschamps nous adresse des notes intéressantes relatives au vieux Roscoff et aux pièces de monnaie découvertes en 1879 par des paysans roscoffites.

Mlle Nanine Deschamps y a joint des documents iconographiques qu'elle aurait voulu rendre plus

complets : « Malheureusement la pièce anglaise, montée sur épingle, n'a pu être reproduite qu'à l'endroit. » Elle ajoute : « Non loin du calvaire existe un puits qui ferait communiquer l'ancien manoir que fut Rosco-Goz avec la grève de Per-a-ridi. D'anciens fermiers, morts il y a des années ! contaient que durant la Terreur les nobles de Roscoff y trouvèrent un sûr asile. Les vivres leur étaient descendus à mi-hauteur du puits, où se trouve une ouverture en communication directe avec le souterrain. Je ne



mets pas en doute la véracité du récit de nos vieux fermiers ; mais j'avoue, lors de mon séjour à Roscoff (l'été dernier), n'avoir pu découvrir, si bas que plongeât mon regard, dans ce puits à fleur de terre, aucune trace de cette fameuse ouverture. »

L'aimable fureteuse compléta sa communication en y épinglant une liste des propriétaires successifs de Rosco-Goz, retrouvée dans les vieux titres : Guy-Marie-Joseph-Ambroise du Dresnay, colonel de cavalerie en non activité en 1821 ; Eugène-Jean-Laurent de La Goublaye de Ménorval, étudiant au grand séminaire de Quimper ; François Guéguen, capitaine de vaisseau, arrière grand-père de Mlle Nanine Deschamps.

Roscoff ayant été mis à sac en 1387, on s'expliquera la présence de monnaies anciennes au lieu dit Roco-Goz (Vieux Roscoff), et qui furent découvertes en décembre 1879 par des cultivateurs en défrichant une lande inculte, à proximité d'une maison en ruines et d'un vieux puits, et contenues dans une urne en grès. On doit en conclure qu'un riche habitant de Roscoff, qui périt dans la destruction de l'ancienne ville, cacha ce trésor dans les fondations d'une maison

dont les restes constituent seuls désormais, avec un calvaire de granit, l'emplacement du vieux Roscoff.

Ces pièces d'or anciennes, au nombre de 92, sont frappées au nom du Roi Charles VI (1380-1422) et au nom d'Edouard III, roi d'Angleterre (1327-1377).



Les pièces de Charles VI sont des écus d'or à la couronne dont l'ornementation des revers présente quelques variantes, indiquant des coins différents, mais dont le

droit et la légende ci-dessous sont semblables.

Droit : Dans le champ, écu aux trois fleurs de lys, surmonté d'une couronne non formée : point secret au centre. Légende : + Karolus : Dei : gracia : francorum : rex.

Revers : Croix pattée, feuillée et fleurdelysée, chargée en cœur d'une étoile et inscrite dans un encadrement de quatre lobes arrondis, cantonné de 4 couronnes. Légende : + X P C. [Christus] X VINCIT X P C. X REGNAT. X . X P C X IMPERAT.



Les deux seules pièces anglaises, d'un plus grand module que les précédentes, offrent au droit l'effigie du roi Edouard, vu de face, debout dans une nef flottant sur des ondes, tenant de la main droite une épée haute et de la gauche un écu écartelé de France et d'Angleterre. Le champ du revers est chargé d'une croix fleurdelysée, cantonnée de 4

léopards couronnés, mais les légendes ne sont pas identiques et ont nécessité deux coins spéciaux.

N° I. *Avers* : + Edward : Dei : gra [tia] : rex : Ang [lie] : D. N. S. [dominus] : H. Y. B. [ernie] : D. V. H. : A G V S T. [anie].

Revers : + J. H. C. [Jhésus] : A V T E M. Transiens : Per : M E D I V. [m] : Illorum Ibat.

N° II *Avers* : + Edward : Dei : Gra [tia] Rex : Angl. [ie] : Et : Franc [ie] : D [ominus] : H [Ybernie].

Revers : J. H. C. [Jhésus] : A V. T. E M : Transiens (sic) : P [er] Medivm : Illorum : Ibat.

Cette légende empruntée à l'évangile de Saint-Luc (chap. IV, verset 30) fait allusion au calme de Notre-Seigneur traversant la foule de Juifs qui voulaient le lapider à Nazareth.

On peut conjecturer que cette légende fut adoptée par Edouard à la suite de la victoire qu'il remporta le 23 juin 1340 sur les flottes combinées de Philippe de Valois et du duc Jean III, à travers lesquelles il s'ouvrit un passage et débarqua à l'Ecluse en Flandre. Ayant postérieurement, l'an 1342, envoyé en Bretagne des troupes au secours de la Comtesse de Monfort, il leur adjoignit des monnayeurs, chargés de fabriquer, jusqu'à concurrence de mille livres sterling, les sommes nécessaires à leur solde « sans que l'émission de cette monnaie, disent les lettres, puisse causer préjudice au duc ou à la duchesse, ni aux hommes dudit duché de Bretagne, ni tirer à conséquence pour l'avenir. »

Nanine DESCHAMPS.

Mégalithisme

Le Menhir Penanster. — Aotrou Judoc (IV, 228) me transforme en inventeur de menhirs. Je me contente de peindre ou de photographier ceux qui ont résisté aux injures du temps et des hommes. Le *Menhir de Trégastel* n'est pas une simple « pierre piquée » que M. Huon de Penanster installa près d'une sapinière, c'est le débris authentique d'un lech qui avoisinait un dolmen placé près de la chapelle de St-Anne du Roc'hou (dolmen devenu hangar). Ce lech gênait les cultivateurs, qui décrétèrent de le supprimer. M. Courcoux intervint. L'architecte à qui l'on doit l'habile restauration de vieilles églises, le Briochin qui jadis, ainsi que M. Pittet, découvrit Trégastel (où chaque été il habite la villa Roc'h-Meur), apprit qu'on allait détruire la pierre antique. Pour la sauver M. Courcoux décida le sénateur Huon de Penanster à la transporter sur son domaine, à la pointe occidentale de la baie du Coz-Porz. Trop tard, hélas ! Comme le dit Paul Grenet dans l'intéressante brochure consacrée à Trégastel (*Collect. Parfums de Bretagne*), le menhir « avait été fendu en deux par un paysan qui en voulait faire des piliers de barrière. » Aussi le sénéateur qui l'acheta (voici plus de 20 ans !) dut-il le faire restaurer. Malgré cette restauration et cette mutilation, le menhir sénatorial porte encore des traces d'entrelacs phéniciens qui du reste se refusent à la photographie. — E. HAMONIC.

Le Peulven Olivier. — Le fureteur Olivier a acquis récemment un gros mégalithe, peulven-poudingue encastré dans le mur du cimetière de Pontivy bordant le chemin de La Houssaye. Surmonté d'une croix, ce peulven put voisiner avec les tombes chrétiennes. Le fureteur Olivier, qui l'acheta pour le protéger contre toute intention destructrice, se propose d'utiliser pour sépulture de famille ce monument cubé, pesé par les soldats de Bonaparte. — H. SIGNAN.

Eburos

La nécessité de faire face aux mille questions que l'actualité suggère et qui passionnent nos fureteurs, nous oblige à fragmenter la publication de longs articles philologiques. Ainsi resta « sur le marbre » la suite de l'intéressante étude sur le *Symbolisme de l'If* par René Le Roux. Nous reprenons cette étude, dont l'auteur, après s'être transporté en Irlande (IV, 20), revient sur le continent, où il examine le mot *eburos*.

L'ancien nom irlandais de l'If, *ibor*, *ibar*, en irlandais moderne *iubhar*, breton *evor* « bourdaine », était en celtique *eburos*. *Eburos* a été employé fréquemment, comme nom d'homme, sur le continent, avant la conquête romaine, et après, pendant la période impériale, sous la forme latinisée *Eburus*. Il joue un rôle considérable dans la toponymie celtique continentale. D'*Eburos* « if », viennent les noms de peuples *Eburones* et *Ebuovices* « guerriers de l'If » (Evreux), les noms de lieux *Eburodunon* « château d'Eburos », aujourd'hui Brünn (Moravie) ; *Eburodunon*, Yverdon (Suisse) ; *Eburodunon*, Embrun (Hautes-Alpes) ; *Eburobriaga* « forteresse d'Eburos », aujourd'hui Avrolles (Yonne) ; *Eburodunon*, Averdun (Loir-et-Cher, d'où, en 865, la *vicaria Eberdunensis* mentionnée dans une charte de l'abbaye de Saint Martin de Tours) ; *Eburodunon*, nom d'une localité d'Auvergne d'où la *vicaria Ebredenensis* mentionnée en 919 dans la cartulaire de Brioude ; *Eburomagos* « champ d'Eburos », aujourd'hui Bram (Aude) ; *Eburobritium*, ville d'Espagne, en Lusitanie.

Eburus, forme latinisée d'*Eburos*, se rencontre sur plusieurs inscriptions romaines de la période impériale, en Hongrie, Carinthie et Styrie. *Eburolium*, forme ancienne du nom d'Ebreuil (Allier), est un nom de lieu dérivé d'*Eburus*. D'*Eburulus*, diminutif d'*Eburus*, dérive *Eburulacus*, nom de lieu dans le voisinage de Clermont, vers 474 après J.-C. D'*Eburus* est dérivé le gentilice *Eburinus*, connu par trois inscriptions, et d'où vient le nom de lieu *Eburiacus*, au moyen-âge *Eboriacus*, dont la forme moderne est *Evry* ou *Iery*, nom de plusieurs villages de France. En Grande-Bretagne, *Eburacus* ou *Eburacum*, est le nom de la ville d'York pendant la période romaine (1).

On retrouve peut-être le nom de l'if, *eburos*, dans les noms de lieux de Ligures *Eburelia* et *Eborelia*, et dans *Eburum*, Eboli (Cam-

(1) Tous les renseignements qui précèdent sont tirés du savant ouvrage de M. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, période celtique et période romaine*, p. 168 et suiv., p. 499, 540 (Paris, 1890).

panie). Dans ce cas, ce nom aurait été commun au celtique et au ligure (1).

Quoiqu'il en soit, ce mot *eburos* paraît avoir été originairement étranger à la langue aryenne ou indo-européenne primitive. Peut-être est-ce, comme le suppose M. D'Arbois de Jubainville, un mot appartenant aux langues inconnues qui dominaient dans l'Europe Occidentale, continentale et insulaire, avant l'extension des dialectes aryens (2).

(A Sùtre)

René Le Roux

Mollusques armoricains

Au moment où vient de s'ouvrir la saison des huîtres, il nous semble piquant d'extraire du *Rapport fait au nom de la Commission de la marine* par le sénateur Antide Boyer, quelques observations concernant l'ostréiculture bretonne. Dans cette commission la Bretagne était représentée par MM. Armez, Guieysse, Guernier, De Kerguezec, le marquis de l'Estourbeillon, Troadec, Ch. Baudet, Robert Surcouf, Le Bail. Docte bouche, le sénateur des Bouches-du-Rhône parcourut le littoral armoricain, dégusta nos mollusques. Il ne mentionne pas les huîtres d'Auray, de Carnac, de Penerf, de l'Abervrach, de Locquirec, de Lézardrieux. Pourquoi ?

A Cancale, il y a une espèce particulière à grosse écaïlle vivant sur des bancs dans la rade, qu'on drague selon des règles spéciales au pays. Les parcs sont établis assez au large, où les huîtres séjournent normalement. Mais on autorise les concessionnaires à apporter ensuite la marchandise dans des parcs d'expédition ; la marchandise est exposée aux eaux du port où débouche l'égoût de la ville située à 200 ou 300 mètres seulement des parcs d'expédition... Les Cancalais eux-mêmes ont si bien compris le défaut de cette situation que sur l'initiative de M. Guernier, le Conseil municipal a voté en décembre 1908 un crédit de 72,000 fr. en vue d'établir un régime général d'égoûts qui draineraient les eaux polluées et les déverseraient à plus de 3 kilomètres des parcs d'expédition.

A Tréguier il y a quelques parqueurs, qui, sauf un, sont en aval des égoûts de la ville, mais assez éloignés toutefois pour qu'après

(1) D'Arbois de Jubainville, *Les Premiers Habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes*, tome II, p. 198-200 (deuxième édition, Paris, 1890, 1894).

(2) *Premiers Habitants*, p. 198. Sur cette extension, voir M. Salomon Reinach, *L'Origine des Aryens, histoire d'une controverse*, p. 24-32 (Paris, 1902).

stabulation on n'ait pas trop à redouter la nocivité des huitres. Seulement, chose singulière, toutes les années le Gouvernement autorise à un dragage sur un banc à quelques mètres et en aval des égouts. Or ces huitres sont spontanément vendues sur place et souvent pour la consommation directe, ce qui est élémentairement néfaste au point de vue de la sécurité publique.

A Morlaix, concession de parcs au large et à pleines eaux saines ; mais on autorise le parquage près de la rivière où se déversent les égouts, avant de livrer à la consommation.

A Concarneau, les avis du docteur Mosny ont fait conclure à une décision bizarre. Ce qui est au-dessus d'un pont est sain, ce qui est au-dessous ne l'est pas. Un lavoir rend le voisinage dangereux, et les éleveurs à l'inverse des tolérances accordées à d'autres, sont obligés d'aller stabuler en endroits spéciaux les mollusques avant leur expédition.

A Bellon, installation très saine en un des plus beaux paysages de la Bretagne. A Etel, à Locmariaquer, à La Trinité et à Larmor-Baden, élevage surtout et très peu d'expéditions : peu de choses à dire. A Vannes et dans tout son golfe on fait de l'élevage, mais aussi de l'expédition. Or, près de Vannes, il y a des parcs d'expédition qui sont situés près du chenal infesté de la ville.

A Lorient, les parcs, sauf ceux qui se trouvent sur le Ter, ne peuvent être suspectés. Quant à ceux qui sont vers le Ter, ils ne sont point, comme on l'a dit, directement exposés à l'égout de la caserne de Kérolé. En effet, leur élévation sur le chenal fait que les eaux, à marée haute, expulsent au fond de la rivière toutes souillures, qui redescendent ensuite, à marée basse, dans le chenal, au-dessous des parcs... Il y a lieu d'ailleurs d'observer que le jour où je visitai la région sur le Ter si rigoureusement suspecté, de nombreux dragueurs sondaient la vase dans le chenal même, pour en ramener des mollusques portés ensuite sans contrôle à la consommation.

Antide BOYER.

PERLES ARMORICAINES

‡ Un Pontivien nous transmet cette phrase par laquelle le Président du Comité local accueillit l'Union Régionaliste dans la cité de Le Brigant : « Comment pourrais-je vous exprimer toute notre reconnaissance, à vous qui nous apportez la concorde et la joie dans les plis de vos collerettes blanches et de vos *bragou-braz*?... » Les bardes se seraient-ils transformés en bombardeurs (de joyeux bombardement) ?

‡ Oscar Havard, qui assista en 1890 à l'Eisteddfod de Cardiff, nous révèle des détails insoupçonnés. Après avoir (dans la Libre Parole) décrit la cérémonie du Gorsedd, il ajoute : « Le lendemain, les nouveaux frères, en robes blanches, vertes ou azur, plongés dans une piscine baptismale, achevaient de s'initier aux mystères de l'Éléusis celtique... » Je regrette sérieusement de n'avoir pas franchi la Manche en 99 pour voir, en costume de tritons, Le Braz, Le Goffic, Vallée... Oh ! Vallée.

‡ Il ne faut pas rire du singe de Dinard que le médecin-légiste métamorphosa en fillette odieusement assassinée. La justice expose les bêtes à de singulières métamorphoses, si j'en crois le Président du Tribunal de Loudéac, qui raconte ceci : « Un jour la gendarmerie nous apporte de vagues intestins découverts dans les broussailles. Ça sent le crime. De graves soupçons atteignent... quand le hasard dénonce l'assassin, quadrupède irresponsable qui avait avalé, puis... rendu des boyaux de porc... » On a failli faire des funérailles solennelles aux résidus d'un Mab Rohan.

‡ Serge Basset nous apprend que Malbrough était breton : « Le Malbrough de la chanson populaire, dit le collaborateur du Figaro, ne serait pas du tout le général anglais qui vint combattre en France, mais bien un redoutable guerrier breton de l'époque de Dagobert. La célèbre complainte *Malbrough s'en va-t-en guerre* fut apportée à la cour de Marie-Antoinette par M^{me} Poitrine, nourrice du Dauphin. La chanson s'était perpétuée dans le village de la brave Bretonne. La reine et la cour qui en aimaient les couplets et les chantaient sans arrêt la mirent ainsi à la mode. » Je connais depuis longtemps cette dame Poitrine ; j'avais négligé de m'apercevoir que son nom est essentiellement breton, comme la complainte même apportée du village unique où la mémoire populaire la perpétua... jusqu'au départ de M^{me} Poitrine. Comme les gens de Trianon ne pouvaient comprendre l'idiome de Gwenclan, un redoutable guerrier breton, je voudrais le reconnaître sous les traits de Morvan, le *Les-Breiz* de La Villemarqué. Mais ce déplorable Morvan n'eut de démêlés qu'avec Louis Le Débonnaire. D'autre part, le roi de France que St-Eloi a

rendu célèbre ne connut d'autre souverain breton que Judicaël, qui vint à la cour de Dagobert et s'en retourna comblé de présents. A la place de Serge Basset, je n'hésiterais pas à reculer la genèse de la complainte, à identifier Malbrough avec Conan-Mériadek, qui n'exista point, mais qui est mort, et qui... reviendra à Pâques... Ce doit être l'avis de Ch. Daniélou.

‡ Bien que des mots grecs illuminent le parler celtic (*oll, avel, etc.*), il ne semble pas qu'on apprenne le breton à l'école d'Athènes. Gaston Deschamps s'efforce de le démontrer lorsque (V. le Temps du 29 août), il tombe à genoux devant « *la blonde Iannic* », friteuse que sa verve élégante compare à Nausicaa, proclame « reine des filets bleus », « perle de Concarneau ». Hum ! voilà une perle... Apprenez, Gaston Deschamps, à considérer *Iannic* comme le diminutif du masculin *Iann*, et méfiez-vous de ces diminutifs qui en France, en Bretagne, ne doivent pas inspirer, même aux élèves de la rue d'Ulm, des sentiments athéniens !

‡ La *Paroisse Bretonne* (Paris) se plaint que les domestiques n'aient pas à manger. On leur donne deux ou trois pommes de terre, à moins qu'il ne faille se contenter « d'une soupe faite avec l'eau qui a servi à laver un os de jambon. » Une dame aurait dit à sa servante : « Marie, vous ferez cuire pour vous un œuf à la coque ; avec l'eau qui a servi à le cuire vous ferez de la soupe. » C'est cruel, mais à qui la faute ? La *Paroisse Bretonne* et les sociétés... rivales ont rendu nos *matéréd* si exigeantes que... on les paye, mais on ne les nourrit plus : il faut que tout le monde vive !

‡ A ce propos *Ar Bobl* s'écrie : « Est-il vrai qu'une dame X... sommité féminine d'un milieu parisien soi-disant régionaliste, ait recruté douze à quinze jeunes filles des environs de Quimper, pour les emmener à Paris ?... Est-il vrai que la dite dame, absolument confiante dans la vertu future de nos jeunes compatriotes, estime que d'être logées, nourries, et de toucher 25 fr. par mois, soit de suffisantes assurances contre les multiples tentations de la capitale et le grand et probable danger d'échouer au trottoir ?... »

J'ignore qui est cette « sommité féminine... » Mais, la main sur la conscience, je ne vois pas comment une Bretonne qui arrive de la campagne où elle gagnait 5 fr. par mois, se trouve, étant logée, nourrie, et gagnant 25 fr. par mois, exposée... *Ar Bobl* juge-t-il indispensable que les bonnes fournissent au pompier le tabac et le vermouth ?... Non. Alors ?... Peut-être vaut-il mieux gagner 25 fr. par mois et manger du rôti, que d'en gagner 40 et de se nourrir avec des... *caux à la coque*.

‡ Les Bretons ne laissent pas d'être mégalomanes. Certains veulent avoir leur statue de leur vivant : tel ce Jean Mahé (des C. du N.) qui pénétra dans le château de la baronne de Vaughan pour se dresser, demi nu, en présence du roi des Belges, sur un socle veuf de héros. La baronne faillit s'évanouir devant cette statue parlante : Jean Mahé s'inaugurait lui-même, éloquemment.

AOTROU JENOC.

RÉPONSES

Lambert, duc d'Emyrne (IV, 75). — Mes recherches concernant Lambert, duc d'Emyrne, n'ont abouti à aucun résultat. M. Lambert est bien mort à Mohéli, en 1873, mais son état civil n'existe pas dans les Archives de l'Île. Si vous voulez être plus exactement renseigné, adressez-vous au Département des Colonies, bureau des Archives Coloniales, où vous obtiendrez tous les renseignements utiles concernant votre compatriote.

ROLIN, adm^r de Mohéli (Comores).

Port-Navalo (IV, 237). — Le nom de *Port-Navalo* a plusieurs étymologies. Il peut venir du latin *navalis locus* (lieu des navires), attendu qu'un port formant ceinture existe autour de ce bourg maritime. On croit aussi que *Port-Navalo* vient de *Aval, Loch*, ce port de mer étant à l'embouchure, et par conséquent en aval du Loch, (rivière d'Auray). Quelques-uns prétendent que *Navalo* est une corruption de *Noyalo*, qui lui-même viendrait de *Noyale* (Sainte). Je ne crois pas que *Navalo* vienne du breton *aval, avaleu*, (pommes). Pourquoi *port des pommes* ? Ce port est très éloigné de l'intérieur des terres, et il n'existe aucun port pour l'expédition des pommes dans le Morbihan. Qu'en pense notre ami Pierre Laurent ?

LE MOUROUX (Maire d'Auray.)

Le Peintre Duveau (II, 39, 134, 176). — Le fureteur A. Curmel dit (II, 134) que le peintre Louis Duveau est « décédé à Paris vers 1867. » Précisons. Je trouve une nécrologie de « Louis-Jean-Noël Duveau, peintre » signée : E. B. de L. dans la *Chronique des arts et de la curiosité*, du 2 juin 1867. Une vente avait eu lieu à l'Hôtel Drouot le 18 avril « au profit de L. D., artiste paralysé. » Autre vente (après décès) « de l'atelier de Louis Duveau, peintre d'histoire, à l'Hôtel Drouot, 6 mars 1868. »

L. M.

Famille Le Brigant (IV, 238). — C'est Charles-Antoine (et non Jacques) Le Brigant qui se rendit à la Fédération Nationale du 14 Juillet 1790, ayant été nommé capitaine à la 1^{re} C^{ie} de la Garde Nationale de Pontrioux le 14 mars et désigné pour assister à Paris à la fête du 14 Juillet par délibération du Conseil Municipal en date du 25 Juin. (Je trouve, en effet, dans une délibération du Conseil en date

du 28 novembre 1790, une demande adressée à l'administration départementale, tendant à ce que les sieurs Le Brigant, Le Millier Jean et autres sieurs fédérés soient remboursés de leurs frais de voyage).

C'est le même *Charles-Antoine* Le Brigant qui avec les citoyens Le Gorrec, Chrétien et Rolland, repoussa l'attaque des paysans venus de Coat-Calvizou, La Roche-Derrien, Langoat, Ploéal et autres lieux : le même *Charles-Antoine* Le Brigant, qui, le 12 Ventôse, An 2, remplace dans la municipalité le citoyen Ollivier Pérennés parti pour le service de la République ; le même *Charles-Antoine* Le Brigant qui, avec Bernard, Guérin et le Gars, acheta, en s'engageant à la démolir, l'église Saint-Yves. Les acquéreurs ne se pressèrent pas, du reste, de tenir leurs engagements. Car une lettre adressée le 16 Vendémiaire An 7, par le chef du district ou commissaire aux citoyens Le Brigant, Bernard, Guérin et le Gars, associés dans l'acquisition, s'exprime ainsi : « Citoyens, la principale clause de l'aliénation de l'église Saint-Yves est sa démolition dans le délai de 3 mois après l'adjudication. Ce terme est expiré et nous voyons toujours cet édifice immense couvrir le sol que l'administration départementale a accordé à la commune comme objet d'utilité publique. Veuillez donc remplir vos engagements, ou bien nous nous verrons forcés de dénoncer la contravention à l'administration centrale, et de provoquer même, faute d'y obtempérer, la résiliation du marché, comme ayant encouru la déchéance. Nous comptons que vous nous éviterez ce désagrément. » MÉNEZ-YVON.

Le nom de Le Brigant ne figure pas dans le procès-verbal de vente de l'église Saint-Yves, acquise le 22 Messidor, An 7, par Yves-Marie Bernard, négociant à Pontrieux, un des plus ardents acquéreurs de biens nationaux. (Que Le Brigant ait été associé à Bernard, c'est possible, mais le procès-verbal officiel ne l'indique pas.) Par contre j'ai relevé deux achats de biens du clergé par *Charles-Antoine* Le Brigant : 1° le 29 Floréal, An 3, il achète la chapelle de Kergrist et son placis en Ploéc ; 2° le 26 Messidor, An 4, il acquiert à Pontrieux une pièce de terre, Parc an Fontaniou, dépendant de la Chapellerie des Fontaines.

LÉON DUBREUIL.

... On trouve beaucoup de signatures *Le Brigant* sur actes administratifs (naissances, mariages, etc.) Sur certains de ces actes on remarque même à la fois deux signatures *Le Brigant*. Mais jamais on ne rencontre de prénoms, de sorte qu'on ne peut distinguer un Le Brigant de l'autre et savoir s'il s'agit du Celtologue Jacques ou du Capitaine Charles-Antoine. Pourtant en 1773, sur un acte de naissance, à côté de la signature *Le Brigant* je relève cette autre signature : *Le Brigant de Chef du Pont*. Je suis porté à croire que ce dernier serait le Celtologue qui aurait pu habiter, à certaine date, la maison de M. Le Millier (où réside le secrétaire actuel de la Mairie, Arm. David), au bord du Trieux, près du pont. Un autre Le Brigant dut habiter une maison aujourd'hui démolie et reconstruite, faisant face à la rue de la Montagne (maison occupée à présent par une épicerie et un débit de tabac). Enfin j'ai des raisons de supposer que Jacques et Charles-Antoine Le Brigant étaient cousins-germains. KADER.

Le fils Le Brigant que La Tour d'Auvergne « remplaça » était le 22^e et dernier enfant du Celtologue (et non le 24^e). Je tiens ce renseignement d'un parent de Le Brigant (M. Gaultier de Kermoal, St-Brieuc), et aussi le suivant : Le Brigant n'appelait jamais son dernier fils que « Jean XXII ».

Le Brigant appartenait à la bonne bourgeoisie de Pontrieux et non à la noblesse. Sa famille était excessivement nombreuse et se divisait au 18^e siècle en 3 branches principales : A. Le Brigant de Chef-du-Pont, dont l'hôtel se trouvait sur la rive droite du Trieux contre le pont (d'où le titre) ; B. Le Brigant de Kerpontou, du nom d'une ferme existant encore à Pontrieux ; C. Le Brigant de Kerouanton, branche à laquelle appartenait le celtologue Jacques (La ferme de Kerouanton n'appartient plus à la famille Le Brigant).

Le 27 Nov. 1758, Jacques Le Brigant, avocat au Parlement, veuf de dame Mauricette Le Gaudu, épousait Jeanne-Yvonne Huon, à Pontrieux. Charles-Antoine Le Brigant, qui joua un rôle politique à Pontrieux pendant la Révolution, est un fils ou un neveu du celtologue.

Pierre HUET.

L'intéressante communication de M. Huet contenait en outre deux indications qui se trouvent dans l'article de F. Gérard (adressé au F. B. antérieurement).

Ar Gentilès (IV, 207). — Le radical *gen* s'est conservé dans le breton comme dans beaucoup de langues, avec une signification se rattachant à l'idée de naissance, de génération. *Gentylès*, que l'on devrait ainsi orthographier, est la reproduction exacte de *Genetullis* (Latone), déesse présidant aux naissances, dont le culte ne semble pas devoir s'éteindre dans la péninsule armoricaine. PÉNY-HIRMÉNECH.

An Teskaouer voit dans *Ar Gentilès* une corruption de *Ar Seiz Enez* (traduction des « Sept-Iles » dans Grégoire de Rostrenen).

Les Bretons et l'Indépendance de l'Amérique (IV, 32, 66, 107, 150, 192, 234). — La Bibliothèque de Quimper possède un manuscrit intitulé : « Journal de Bord du Vaisseau Le Languedoc de l'Escadre du Comte de Grasse, du 22 Mai 1781 au 23 Août 1783 ». Ce document est précédé d'une liste des navires composant l'Escadre du Comte de Grasse, partie de Brest le 22 Mars 1781. Il contient en outre la liste des Officiers de l'Etat-Major du Languedoc, en majeure partie composé de Bretons.

D'autre part, la Bibl. de Nantes possède sous les n^{os} 4398 et 4399 (Inv. Péhant) deux autres manuscrits désignés sous les titres : 1^o *Préparation à la guerre d'Amérique. Armement du Havre, Honfleur et Saint-Malo. Troupes qui doivent s'embarquer en Bretagne, 1777-79* (doc. d'une importance capitale) ; 2^o *Armée de Bretagne et Flotte sous les ordres du Comte d'Orvilliers, 1779-1786*.

Le *Journal de Bord* conservé à Quimper (37 feuillets in-folio) donne des indications très précieuses sur le voyage de l'Escadre et sur son séjour en Amérique. D. BERNARD.

Le Nom de Jobbé (IV, 456, 493, 231). — La Villemarqué parle également de *Joppé*. L'auteur du *Barzaz-Breiz* dit, à propos de Mathieu de Beauveau, dans les Notes du *Clerc de Rohan* : « La ballade ajoute qu'au bout d'un an, la guerre étant finie, Mathieu revint en Bretagne ; et ici encore elle est conforme à l'histoire, qui fait conclure une trêve au commencement de 1251, entre les sarrazins et les chrétiens, dont la plupart s'embarquèrent immédiatement à *Joppé* pour revenir en Europe. » Un ancêtre des Jobbé-Duval accompagna peut-être le duc Pierre Mauclerc, qui « prit la croix, accompagné d'un grand nombre de seigneurs bretons. » MAZÉ.

Dictionnaire breton (IV, 237). — Les dictionnaires bretons les moins mauvais au point de vue *pratique* sont :

Pour Léon-Tréguier-Cornouailles, les dictionnaires de Troude : Breton-français, édition unique 1869 : Français-breton, dernière édition 1886 ; Pour le Vannetais, les Vocabulaires français-vannetais et vannetais-français de MM. Guillevic et Le Goff, et le dictionnaire vannetais-français de M. Ernault, dont le complément est sous presse.

Le besoin d'un Dictionnaire fr.-breton et br.-français complet et englobant les 4 dialectes se fait grandement sentir. L. W.

Je confesse avoir une préférence marquée pour le Dictionnaire du R. P. Grégoire de Rostrenen (Rennes, Vatar, 1732) : La préface, l'explication des accents, l'alphabet ancien, la liste des auteurs, des livres et manuscrits dont s'est servi le P. Grégoire, incitent le lecteur à de fructueuses études. Certains mots se trouvent accompagnés d'exemples curieux. *Amour* amène ce trait visant les pauvres qui se marient : *Frita paowentez er billic ar garantiz* (Frère la pauvreté dans la poêle de l'amour). AN TESKAOUER.

Fam. Bretonnes : Barbier de Balignières (IV, 236). — Dans l'arbre généalogique des Milon on remarque un Jehan Milon de la *Balignière* (qui épouse une fille de la paroisse Darton du Rais, évêché de Nantes). KERN.

Les Fondateurs du Régionalisme (II, 40 ; III, 132). — Je vous signale une version qui diffère sensiblement des versions anonymes publiées périodiquement. Celle-ci porte la signature de Jaffrenou, qui, rappelant les origines de l'U. R. B., écrit dans *Ar Bobl* (18 sept.) : « Fondée en 1898 à Morlaix sur l'initiative des hommes de lettres Le Goffic et Le Braz, de l'industriel Pitet, du peintre Maufra, du chansonnier Durocher, de l'avocat Grivart, du député (alors avoué seulement) Em. Cloarec, du linguiste Vallée. » MAB JARLOT.

Le Moulin des Cochons (IV, 238). — Le « Moulin des Cochons » s'appelait ou plutôt on l'appelait ainsi (à Pontrieux), parce que le marché aux cochons se tenait près de ce moulin, qui était réellement désigné sous le nom de « Moulin du Trieux. » Sur son emplacement, rue de l'Eperonnerie, se trouve l'usine à carton de MM. Huet. I. BIZ.

QUESTIONS

Le « Cultivateur Breton » de Guingamp. — Où trouver un numéro du *Cultivateur Breton* de Guingamp, datant de 1853-1855 et contenant un article anonyme sur la bataille de César et des Vénètes à l'entrée du Morbihan ?

G. DOTIN.

Causen de Courchamps. — Pourrais-je obtenir des renseignements sur Causen de Courchamps, l'auteur des apocryphes *Mémoires de la Marquise de Créquy* ?

L. ESNOLL LE SÉNÉZHAL.

N. B. — L'aimable fureteur peut déjà consulter avec fruit le F. B. (6^e art. sur *La Chevalière de Frémenville*). Causen O'Rourk de Courchamps figure à l'Index des 4 premiers Tomes (*Causen* : III. 165-6). — A. F.

Ollivier du Noday. — M'occupant de recherches biographiques sur les botanistes bretons, je serais désireux d'obtenir quelques renseignements sur O. du Noday, de Josselin, qui fut présenté comme membre correspondant de la Société d'Etudes scientifiques du Finistère dans la séance du 10 mai 1883. Ce botaniste a publié dans le *Bulletin* de cette Société, de 1883 à 1886, divers travaux de bryologie. Le dernier de ces travaux (2^e catalogue des mousses des environs de Josselin, paru dans le fascicule I de la 8^e année des travaux de cette Société, en 1886) est inachevé.

KERAGARIK.

Algéonor, comte de Merlainville. — Je cherche des renseignements sur la famille d'Algéonor, comte de Merlainville, qui émigra aux Indes Occidentales en 1789. D'après le *Petit Parisien* du 31 juil. 1909 cette famille serait d'origine bretonne, et l'un de ses membres, héros de l'indépendance belge, vivrait aux environs de Liège sous le nom de Jean Olivier.

Ch. DE FÈRES.

Nominoé était-il Breton ? — N'était-ce pas plutôt, comme je crois l'avoir lu quelque part, un Frank envoyé en Bretagne, et qui, après la mort de Louis Le Débonnaire, profita de la situation que lui avait créée la confiance de l'Empereur pour satisfaire ses vues ambitieuses et se rendre chef d'un royaume indépendant ?

CALVEZ.

Vocabulaire des marins-pêcheurs. — Serait-il impossible de rassembler quelques-unes des expressions bretonnes employées par les pêcheurs de nos côtes, dans l'exercice de leurs professions, dans leur lutte avec les éléments ?

P. RAL.

QUESTIONS

37

St-Efflam « patron des bûcherons ». — M. Gaston Deschamps, qui a découvert cet été la baie de Concarneau, écrit dans le *Temps* du 22 Août : « Sur cette côte, autour du Mesmeur, de Pleuven, de Fouesnant, une brousse presque forestière offre encore aux yeux des voyageurs l'idée de la sylvie primitive où le grand chasseur Alain Le Barbu faisait carnage de sangliers et d'ours, et où plus tard *besogna de la hache et de la cognée St-Efflam, patron des bûcherons de la Basse-Bretagne.* » Albert Le Grand nous enseigne que l'Hybernien St-Efflam s'établit et vécut près de St-Michel-en-Grève, en un endroit qui s'appelle aujourd'hui *St-Efflam* (C. du N.), et où il ne *besogna* ni de la hache ni de la cognée. Il n'avait d'autre arme qu'un bourdon, dont il frappa le roc pour en faire jaillir une source ; il vainquit le dragon, qui pressait le roi Arthur, par la prière. Où donc l'élegant chroniqueur du *Temps* a-t-il pris cette cognée, cette hache, et quelles traditions cornouaillaises permettent de transformer St-Efflam en « patron des bûcherons » ?

E. NORA.

N. B. — St-Efflam ne figure ni dans le calendrier de Kerviler (*Annuaire de Bretagne*) ni dans celui de M. de Laigue (*Alman. de l'U. R. B.*) Pourquoi ?

Le Gouverneur Lauzières de Thémines. — Le maréchal de France Pons de Lauzières, marquis de Thémines, nommé gouverneur de Bretagne le 23 juin 1626, mourut à Auray le 4^e nov. 1627, et fut enterré à Cahors (Aucune trace de ce décès n'existe d'ailleurs à Auray où les registres manquent de 1617 à 1630). Comment ce gouverneur de Bretagne « magnifiquement prodigue et dissipateur » se trouvait-il à Auray lorsqu'il mourut ? Quelles obsèques lui fit-on ? Comment fut-il transporté à Cahors ?

GUeltas.

L'épée de Châteaubriand. — Qu'est devenue la « vieille épée » remise (Mém. d'O. T., I, 165, éd. Biré) par le père de Châteaubriand au chevalier François-René, partant pour le régiment de Navarre ? Il n'y est point fait allusion dans les curieux *Cahiers de M^{me} de Châteaubriand* publiés par J. Ladreit de Lacharrière.

KERGOAT.

Origines de Michel Coulumb. — Dans son roman historique *Les Faux Dieux* Mary-Gill fait naître à St-Pol (Bretagne) le célèbre sculpteur, qui, par son nom, semble se réclamer de notre Italie. Sur quels documents s'appuie Mary-Gill ?

VITTORIO G.

Pic de la Mirandole en Bretagne. — On me communique un extrait d'ancien catalogue où je lis : « Pic de La Mirandole en Bretagne. Procuration donnée par Jean Pic de La Mirandole, prieur du Moustoir, à Guill. Pic de la Mirandole, son frère, lieutenant en Basse-Bretagne de Mgr le duc de Bourbon, pour exercer le retrait lignager de la terre de Kiequel, etc. Rome, 23 avril 1738, 3 pp. in-4, 5 fr. » Le catalogue ajoute : « Signatures de Jean Pic de la M. et de ses témoins avec celle du *duc de St-Aignan*, ambass. de France à Rome, pour légalisation. *Seau aux armes de St Aignan, très bien conservé.* » Quelles affinités y a-t-il entre ces deux Pic de La Mirandole et le célèbre philosophe italien ? Comment vinrent-ils en Bretagne ? Que sait-on du prieur et du lieutenant ? Qu'est-ce que ce « Moustoir », et cette « terre de Kiequel » ?

MILINN-GLAZ.

Le Flô au Lycée de Nantes. — Dans le livre d'or du Centenaire, Marcel Giraud-Mangin cite, parmi les anciens élèves le général Le Flô. Par quelles circonstances ce Breton de Lesneven fut-il amené au lycée de Nantes ? Pourrait-on avoir des détails concernant l'élève Le Flô ?

T. OFIL.

Bretons à Waterloo. — La vente du musée de Waterloo me suggère une question. Connait-on, en dehors de Cambroune, des Bretons qui aient joué un rôle dans la bataille qui se termina par la chute de l'Aigle ?

M. LAGARDE.

Binious militaires. — « En 1815 la Légion du Finistère avait des musettes à la tête de la C^e des Grenadiers » (Boucher de Perthes, *Chants Armoricaïns*, p. 54). Le fait est-il exact ? Et le 48^e de Guingamp a-t-il toujours, comme il en avait, paraît-il, il y a quelques années, des binious dans sa musique ?

P.-Yves SÉBILLOT.

Rigoles horizontales. — Le système des *rigoles horizontales* ingénieusement employé dans la région de Loudéac est-il d'invention moderne ou bien dérive-t-il d'anciennes méthodes agronomiques qui fleurirent au pays breton ?

BARNABÉ.



GESTA ET LEGENDA

† A Douarnenez, 1^{er} Pardon des Mouettes. — A Ploërmel, 49^e Congrès de l'Association Bretonne. Discours et communications du Président, M. de Lanjuinais, du C^e de Chateaubriand, du V^e Hervé du Halgouët (gouverneurs, syndics et sénéchaux de Ploërmel), de l'abbé Rabgeau (St-Armel et le bon beurre), du marquis de Bellevue, qui réclame la fondation d'un Musée local ; M. Houal présente un glaive du XIV^e siècle trouvé sur le terrain du Combat des Trente. L'A. B. célèbre le 6^e centenaire de l'organisation des États de Bretagne, réglée à Ploërmel en 1309 par l'adjonction des membres du Tiers-État représentants du Clergé et de la Noblesse (c'est dans une salle de l'ancien couvent des Carmes, devenu depuis Petit-Séminaire, que se réunirent plusieurs fois les États de Bretagne). — A Pontriou, 12^e Congrès de l'U. R. B. Allocutions et rapports du Président M. de l'Estourbeillon, du Docteur Le Fur et de Jean Choleau (l'émigration bretonne), de P. Huet (histoire de Pontriou), d'Ernault et de Vallée (que l'on charge d'élaborer un nouveau Dict. Breton). Exposition où l'on remarque des aquarelles de J. Pohier, un buste de Le Flécher. Représentation de *Potr a Vragou berr* par la troupe de St-Agathon. Chansons de Botrel, des bardes Caroff, Ar Yéodet ; *Salud Pontreo*, de Taldir, chanté par les d^{es} Riou. Plaque Le Brigant. — Sur le Méné-Bré, où un concile excommunia Kono-Mor, s'est tenu le Gorsedd des Bardes de Bretagne. Le G^e Druid Kaledvoul'e'h a récité la prière des Celtes, Taldir prononcé l'éloge funèbre de Pierre Pronost. Cérémonies de la paix, du gui et de la corne à boire : assistaient les bardes Abalor, Tangwall, Abhervé, Barb-Labourer. Le titre de Barde a été conféré au compositeur Paul Ladmiraot (Oriaf), le titre de disciple au xylurge Yves Bodolec. — Ch. Le Goffic préside à Saint-Jean-d'Angély l'inauguration de la statue du poète André Lemoyne. — On inaugure à Pontivy le buste du philanthrope Ern. Jan (Sculpt. Mme Coutan-Montorgueil).

‡ Notre collaborateur Félix Le Dantec, professeur de biologie à la Sorbonne, a reçu le ruban rouge, à l'occasion de l'inauguration du monument de Lamarck ; le Celtisant G. Esnault a affronté brillamment le concours de l'agrégation de grammaire. — Le colonel Le Tulle, qui vient de se retirer à Perros, a été l'objet d'un ordre du jour particulièrement flatteur du général Maillot, qui a rappelé sa belle conduite à Sedan, en Algérie, au Tonkin, à Madagascar, et dans le Gourara. — Le baryton guingampais Nuceley, transfuge de l'Opéra, a fait de superbes débuts au Théâtre de Nantes. — A l'exposition septembrale de Montfort-L'Amaury, de jolis tableaux du peintre nantais J. Duvanel. Au Salon d'Automne, de puissantes marines de Maufra, des fleurs de Pégot-Ogier, des paysages de La Villéon. — Un Syndicat de Trégastel-Ploumanach s'est constitué sous la présidence de J. Morand, maire de Lannion ; parmi les adhérents, Ch. Le Goffic, Fernand Guéguen, Léon Durocher

(secrétaire du groupe), l'aquarelliste Forges, Paul Péral, Aug. Duchemin, Pierre Famel, Prosper Limbourg. — Au Concours Lépine, *L'Avion*, de l'abbé Le Dantec, ancien professeur du Collège de Tréguier, qui, depuis 1878, veut par des moyens mécaniques conquérir le ciel. Dom LOBINET.

† La collection bretonne, déjà si riche, de l'éditeur Champion, s'enrichit encore d'un volume de Léon Dubreuil : *La Révolution dans le département des C.-du-N.* (préf. de H. Sée). C'est mieux qu'un nouveau livre, c'est un dictionnaire vivant de la Bretagne révolutionnaire, de la Bretagne septentrionale, étudiée dans sa vie intime (domaine congéable, fédéralisme), dans ses gestes, ses frissons administratifs, par un historien expert, affamé de documents, impartial quoique judicieux. L'auteur a dépouillé utilement les archives de St-Brieuc; l'ouvrage fourmille de biographies inédites au cours de chapitres que tous les chercheurs devront désormais consulter. — Une intéressante plaquette de Séverin Canal, *Essai sur Aug. Robert de Pomereu, intendant d'armée en Bretagne* (Imprim. Oberthur, dépos. Champion) nous fait assister à la liquidation de la révolte du Papier Timbré (lettres de Louvois, de Pomereu, du duc de Chaulnes). — Paul-Yves Sébillot, (fils de Paul), ressuscite le père de notre bonne duchesse dans *Le dernier duc de Bretagne*. (Un. Internat. d'édit.), roman historique d'un Féval en herbe qui évoque avec entrain les États de Rennes, la cour ducal. Une jolie scène : celle où le prisonnier Yves de Kergoat est délivré par son gardien, Gallois qu'émeut une chanson bretonne. Au seuil de ces pathétiques aventures une lettre de l'auteur des *Bonnets rouges*, Ch. Le Goffic, dont la librairie H. Gautier réédite les *Contes de l'Assomption*, avec une excellente préface de Norbert Seyestre.

† Arm. Dayot, dont les albums historiques obtinrent un succès retentissant, aborde une nouvelle série, consacrée à Louis XIV (le grand siècle par l'image). La série formera 20 fasc. à 60 cent. (Flammarion). — Chez Plon, Marius Vachon, en une belle plaquette : *Le Mont Saint-Michel au péril de la... terre*, plaide éloquemment la cause du chef d'œuvre de l'art et de la nature. — Les *Chansons de France* d'Oct. donnent les *Soudeux d'haricots verts*, version loritanaise de « La fille enlevée de bon gré ». — Sous forme d'Index Musical aux recueils de Luzel et Le Braz, Maurice Dubamel va faire paraître chez Rouart-Lerolle la musique, notée par lui, de presque tous les *Gwerziou* et d'une bonne part des *Soniou*. — *L'Hermine* organise un concours poétique; *La Vie Nantaise* publie le portrait de Nucelly, des dessins de J. Pochier. — Au prochain F. B. *La Vie et la Légende de Saint-Guénolé* (Prix de Kerouartz) par Pierre Allier (Bloud éd.). TAD LUNEDOU.

Le Gérant : M. LE DAULT.

Pour les Acheteurs sérieux.



ART BRETON

TOUT LE MOBILIER

Créations - Exécution

A. ELY-MONBET

Assoc. Bret. U. R. B.

Au CHATEAU DE CAUREL (Côtes-du-Nord)

Représentant à Mexico : L. ELY

LIVRAISON DIRECTE — PRIX DE FABRIQUE

Sculpture, Ferronnerie, Faïences, Broderie, Modelage, Gravures

Exécution de tous travaux : tous les Styles — Documents sur demande — Etudes sur place

AVANTAGES AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS BRETONNES

Ech.: Étagère bretonne sculptée, 0,58 x 0,50, franco domicile 19,50, remb. 16 fr. 50

Copies & Circulaires à la Machine à écrire

très soignées et rapidement exécutées

Circulaires à partir de 1 fr. 75 le 100.

Copies de tous manuscrits 1 fr les 100 lignes pour une copie et 0 fr. 50 par chaque copie supplémentaire.

Ces prix peuvent être sensiblement réduits pour des travaux suivis et importants.

C. & B. TALBOTIER, sténographes-dactylographes,
77, Rue des Moines, Paris (XVII^e)

LA POMME

Société littéraire et artistique fondée en 1877 entre Bretons et Normands

(Bulletin Mensuel : Paris et Départements, 4 Francs.)

Archiviste : Jean BERTOT, 1, Boulevard Henri IV, PARIS

Polybiblion, Revue bibliographique universelle, 5, rue Saint-Simon, Paris (7^e).

Le Polybiblion qui vient d'entrer dans sa 4^e année, contient deux parties distinctes : La première (Partie littéraire) paraît par fascicules mensuels et forme deux volumes semestriels de près de six cents pages.

La seconde (Partie technique) contient 1° Une bibliographie méthodique des ouvrages publiés en France et à l'étranger, avec indication de prix ; 2° Les sommaires des principales revues françaises et étrangères et ceux des articles littéraires des grands journaux de Paris, de Marseille, de Bruxelles et de Gand.

La partie technique forme, par mois, une livraison et au bout de l'année, un volume de cinq cents à six cents pages.

Prix de l'abonnement : Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France 10 fr. ; autres pays, 11 fr.

Les deux parties réunies, France 20 fr. ; autres pays, 22 fr.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

EXPERTISES

On offre à MM. les Notaires le concours d'un Expert de tout repos, exerçant depuis 25 ans tout spécialement pour les objets d'art anciens, tableaux, meubles, tapisseries, bronzes, etc., etc., provenant de successions, litiges, ou en indivisions.

Cet expert n'est pas marchand et n'achète jamais pour son compte personnel, mais si les intéressés désirent réaliser les objets d'art anciens en leur possession, il a une clientèle de riches amateurs et collectionneurs dont il possède toute la confiance à titre d'expert-conseil, qui sont toujours disposés à faire l'acquisition d'objets d'art anciens répondant à leurs goûts et achètent toujours plus cher que les marchands.

Références et garanties de 1^{er} ordre, honoraires modérés. Ecrire à M. Paul Vial, 90, avenue Saint-Germain, à Puteaux (Seine).

Renseignements gratuits par correspondance

TRAVAUX D'IMPRESSION

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE

PROSPECTUS ET CIRCULAIRES

Catalogues Industriels, Catalogues de Librairie, etc.

Têtes de Lettres, Factures, Reçus, Traités, etc.

CARTES COMMERCIALES

= LIVRES, BROCHURES, REVUES =

Journaux Illustrés

Cartes Postales, Portraits artistiques en héliogravure

ÉDITION ORDINAIRE ET ŒUVRES DE GRAND LUXE

S'adresser à **Maurice Le Dault**

11, rue du Moulin Vert, Paris. (XIV^e A.)

Publicité du "Fureteur Breton" (pages 3 et 4)

La page, 20 fr. La demi-page, 12 fr. Le quart de page, 7 fr.